

LE GRAND NORD A ROMPU SON SILENCE ET TENDUS SES OTAGES

LE CHARBON ET L'ACIER DE LA GDE BRETAGNE

L'hon. J. H. Thomas, ministre du chômage en Angleterre, professe des sentiments optimistes au sujet de l'expédition du charbon et de l'acier de Grande Bretagne au Canada.

VISITE CRITIQUÉE

LONDRES, 5. (P.C.)—Les Canadiens engagés dans le commerce du charbon sont satisfaits des résultats de sa visite au Canada et s'attendent à ce que le charbon soit vendu au Canada à un prix plus élevé qu'ailleurs. M. Thomas a déclaré au cours d'un discours sur le chômage des Canadiens, dit-il, ont décidé de commander cinq vaisseaux de sept mille tonnes rien que pour l'an prochain.

Le ministre est encore plus optimiste au sujet de l'acier. Il a été assuré par "quelqu'un du Canada" (il ne mentionne pas de nom), qui fit importer trois cent mille tonnes d'acier, qu'il fait de prix et de qualité, les producteurs anglais n'ont rien à craindre. M. Thomas prendra des mesures en vue de former une commission de crédit d'exportation afin de financer les grandes expéditions d'acier.

M. Thomas parle ensuite des expéditions de voitures automobiles. La Grande-Bretagne au Dominion serait naturellement affectée. En fait, le charbon et l'acier sont considérés, ce qui peut être fait au Canada peut être également ailleurs.

Après avoir parlé des possibilités d'acier, le ministre a déclaré que les anglais dans les Dominions, forateur attire l'attention sur la contribution indirecte à la solution du problème du chômage apportée par le charbon et l'acier. Snowdon, à la conférence des réparations de La Haye, et par le secrétaire des Affaires Étrangères Henderson à Genève. Il est très optimiste pour l'avenir et est convaincu que les perspectives d'amélioration du commerce sont plus encourageantes qu'autrefois. Six cent mille tonnes de charbon de grande qualité ont été expédiées avant la fin de l'année en Canada, dit le ministre. L'an prochain, la difficulté ne consistera pas à trouver des consommateurs canadiens, mais à satisfaire la demande. Dans la région du bassin du St-Laurent, la Grande-Bretagne a exporté 2,250,000 tonnes de charbon.

Lors de sa visite au Canada, M. Thomas a insisté sur le charbon et l'acier, parce qu'il est le dernier le Canada a importé 16,000,000 de tonnes de charbon américain. La Russie a aussi demandé de s'emparer du marché du charbon canadien.

Le chef libéral Lloyd George dit que les plans de M. Thomas ne contiennent aucun élément de secours aux sans travail pour cet hiver. Les dépenses dont il est question seront réparties sur un nombre indéfini d'années. Il ne peut concevoir que M. Thomas ait fait une tournée en Canada pour laisser le gros de son travail à d'autres, et suggère une commission d'enquête, comme on le fait pour l'Amérique du Sud.

James Maxton, chef de l'aile gauche du parti travailliste, a critiqué aussi le voyage de M. Thomas au Canada.

McAlpine et ses compagnons ont bel et bien été retrouvés. Recueillis par des esquimaux ils ont été conduits en lieu sûr.—Le bonheur revient chez les épouses et les enfants des explorateurs.—L'exploit d'un amateur.

LA RECOUVRENCE

WINNIPEG, 5 (S.P.C.)—Le grand nord a rompu son silence et rendu ses otages. Huit hardis explorateurs, perdus depuis deux mois sur la lisière de glace du cercle arctique, ont été retrouvés sains et saufs, hier soir, sur l'île Victoria, au large de la côte nord du Canada.

Le sauvetage du colonel C. D. McAlpine, président de la Dominion Explorers, et ses sept compagnons est le dernier chapitre d'une épopée des barrières, qui constitue une histoire de bravoure venant à bout des vides et froides solitudes du nord.

Les trois dernières semaines ont vu les avions de recherches armés de skis parcourir la côte nord du Canada à la recherche d'un groupe d'esquimaux amis se lançant avec leurs chiens sur la glace retrouvée les hommes de McAlpine et les amenant en lieu sûr.

Les derniers rapports reçus hier soir par le radio du Département de la Marine et des Pêcheries à Ottawa annonçaient que les hydroplanes de McAlpine avaient atteint au large de l'île Melbourne, mi-chemin entre la terre ferme du Canada et l'île Cambridge, où les explorateurs se reposent paisiblement hier soir. Les deux machines sont en bonne condition et prêtes à repartir aussitôt qu'on les aura pourvues de nouveaux skis et approvisionnées d'essence.

Le colonel C.-D. H. McAlpine de Toronto, président de la Dominion Explorers, a été accompagné par le pilote C.-A. Thompson, Winnipeg, de la Western Canada Airways. Le capitaine pilote Stanley R. McMillan, Edmonton, de la Dominion Explorers.

Le major Robert F. Baker, géologue et opérateur de radio, de St-Catherine, Ont.
E. D. Bowdway, Winnipeg, pilote-géologue.
Richard Pearce, Toronto, éditeur du "Northern Miner".
Alex Milne, Winnipeg, mécanicien.
John Goodwin, Hamilton, mécanicien.

Le bonheur leur sourit. Les épouses et les enfants des explorateurs ont été retrouvés simultanément à Regina, Saskatoon et Ottawa, venant de Churchill, nouveau port de mer des Prairies, sur les rives de la Baie d'Hudson. Le premier marié, va peut-être se révéler comme une trainée de poudre éric aux câbles de la Presse Canadienne. De l'ouest à l'est du pays. En plusieurs villes, les chefs de nouvelles des différents journaux firent imprimer sur le champ des copies de l'histoire pour la servir le plus tôt possible au public. Le premier rapport fut un message du vaisseau Fort James de la Compagnie de la Baie d'Hudson, amarré à Godhavn, petit port sur le Drogue de l'île du Roi Guillaume au large de la rive nord du Canada.

L'exploit d'un amateur. Mais le message de neuf mots qui révélait la loi de tout un monde n'est parvenu directement de l'île du Roi Guillaume. Ce fut le jeune Jack McKinnon à bord du bateau "Bay Bridge" qui, à l'ancre dans la Baie Comberbridge sur la rive de l'île Victoria et en face de Bathurst Inlet, qui envoya l'heureuse nouvelle avec sa maladresse laborieuse. Les efforts de McKinnon ont été récompensés. Son message se lit comme suit: "McAlpine et groupe retrouvés. Tous bien. Sont à Cambridge Bay."

IL Y AURAIT UNE ENQUÊTE

(Spécial au DROIT)
COCHRANE, Ont., 5. — La rumeur circule et tend à s'accréditer dans le comté de Cochrane, que la population mécontente du résultat de la dernière élection va demander une enquête sur certaines choses qui se sont passées dans le comté pendant la campagne et le jour de l'élection.

LE MINISTRE DU CHÔMAGE ET SON OEUVRE

L'hon. J. H. Thomas fait hier aux communes anglaises une revue de ce qu'il a accompli depuis son entrée dans le cabinet MacDonald — Et même les projets qu'il a en vue sont des plus élaborés.

L'IMMIGRATION

LONDRES, 5. — (G. Hemblton, P.C.) — Il est possible que le débat sur la crise constitutionnelle hindoue commence jeudi, en chambre des communes, sur simple motion d'ajournement. Un accord a été conclu hier entre le ministre des Indes, M. MacDonald, et Stanley Baldwin. Il ne sera pas nécessaire, pour commencer le débat, de prendre un vote de censure ni de réduire le salaire du secrétaire d'Etat de l'Inde, et ce débat se terminera probablement sans division.

M. MacDonald a été chaleureusement applaudi en faisant son entrée en chambre, et M. Baldwin lui souhaita la bienvenue au nom de l'opposition. L'hon. J. H. Thomas fit alors sa déclaration longuement attendue sur la situation du chômage, faisant remarquer qu'il n'avait jamais prétendu, appliquer une cure magique au manque d'emploi. La chambre se forma en comité des subsides pour discuter les salaires et les dépenses du bureau du seau privé, puis M. Thomas aborda son sujet.

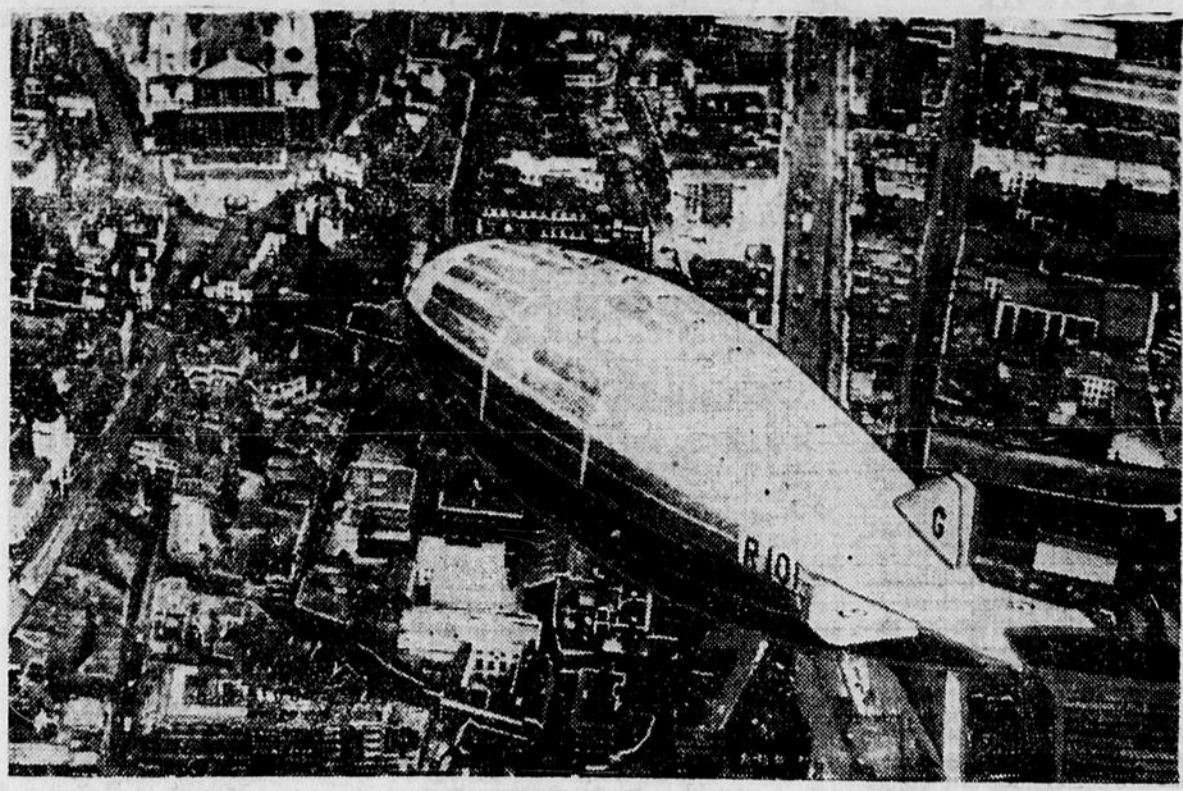
Le ministre a déclaré qu'il ne fera pas rapport sur la façon dont il a usé de ses pouvoirs statutaires. La simplification qu'il a faite du travail du comité des autres sans travail a eu pour résultat de faire trouver de l'emploi pour \$55,000,000 en trois mois. De plus, les autorités des ouvrages hydrauliques ont étudié un projet entraînant des dépenses de \$55,000,000, vu la situation précaire amenée par la sécheresse de l'été dernier.

M. Thomas a aussi en vue un projet afin de rendre plus facile le transfert du travail de régions déprimées, ainsi que d'autres projets d'emploi par les chemins de fer. Le ministre du transport a élaboré un programme de construction de chemins de \$47,500,000, devant être réparti en une période de quatre à cinq ans, et un autre programme de cinq ans, entraînant des dépenses de \$40,000,000. Le ministre espère que les travaux au comté de Charlton Cross seront commencés avant mai ou juin de l'an prochain, mais ceux du pont de Waterloo seront commencés avant Noël. Il espère aussi pouvoir annoncer, dans le courant de l'été, le commencement du tunnel du bas de la Tamise, entre Dartford et Purfleet, sera construit à un coût de \$15,000,000. M. Thomas nie les rumeurs des journaux prétendant que le comité a fait un rapport défavorable sur le plan d'un tunnel sous la Manche, petit projet de la France. Le comité n'a pas terminé son enquête.

Après une brève allusion aux projets de développement des colonies, M. Thomas déclare qu'il attache moins d'importance aux travaux de construction qu'au développement du commerce d'exportation de la Grande-Bretagne. C'est cet aspect du problème que le comité a visité le Canada. Il n'y est pas allé pour discuter la question d'immigration, vu qu'elle a été avec le gouvernement canadien. C'est une profonde erreur de mêler le problème d'immigration avec celui du chômage en Grande-Bretagne, dit-il. D'un côté, nous n'avons pas le droit de forcer nos gens à émigrer au Canada qu'ailleurs, mais d'un autre côté, nous n'avons pas non plus le droit de les empêcher de venir. Cinquante mille personnes ont été envoyées en France pendant la liste de trois ans, attendant l'occasion d'émigrer aux dominions. Des milliers de personnes au-quelques on avait promis de l'emploi, l'an dernier au Canada ont été désappointées, parce que le plan d'entraîne est fermier fut abrégé. Le gouvernement a décidé de porter de huit à douze semaines la période d'entraînement en Angleterre.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de S. G. Mgr l'archevêque, on annonce les changements ecclésiastiques suivants: M. l'abbé Alphonse O'Neil, vicaire à St-Georges, est nommé vicaire à St-Brigitte, et M. l'abbé Martin Mooney, vicaire dans ce dernier endroit, succède à M. O'Neil, comme vicaire.



La plus récente merveille de l'Angleterre, le R-101. Cette vignette représente le dirigeable au-dessus de la cathédrale St-Paul.

Projet américain d'un service transatlantique par voie de l'air

L'aviation civile du ministère de la Défense Nationale nous donne des détails sur le projet d'un Américain de Chicago, actuellement à Winnipeg, qui voudrait relier par les airs les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne. Le service d'aviation transatlantique partirait de Chicago, se rendrait à Winnipeg, puis au Groenland, puis à l'Irlande, puis aux îles Faroe et de là en Irlande, puis en Grande-Bretagne, à Croydun, qui servirait de terminus. L'Américain en question est M. Warren Scholl, et il veut intéresser financièrement les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne dans son projet.

PREPARATIFS DE LA VISITE DE VICTOR-EMMANUEL AU SOUVERAIN PONTIFE

PISE, Italie, 5. — (P. A.) — Le comte Devecchi, ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, est arrivé ici aujourd'hui et s'est rendu au palais de San Rossore. Le but de sa visite, dit-on, est de préparer la prochaine visite du roi Victor-Emmanuel au Pape. La fête du roi, le 11 novembre, sera célébrée à l'ambassade du Vatican par un dîner de gala officiel.

"LE TIGRE" ENNUYÉ DES JOURNALISTES

PARIS, 5. — (S. P. A.) — L'ancien premier ministre Clémenceau, évidemment désireux de montrer la robustesse qu'il se sent, a vu pour la première fois hier les journalistes qui montent la garde à sa porte depuis qu'il a subi une syncope le 20 octobre. Le "Tigre", portant sa calotte, entra au rez-de-chaussée de sa petite résidence et s'assit derrière au bureau près de la fenêtre ouverte. Il prit un coupe-papier d'ivoire et s'adressant dans les termes suivants aux journalistes assemblés dans la cour: "Qu'y a-t-il de brisé? Ne voyez-vous que je suis très bien". Sur ce, il referma la fenêtre en la faisant claquer et se retira à l'arrière de la chambre. L'ancien premier ministre, qui comprend très bien la signification de la garde nocturne et diurne des journalistes près de sa demeure, est ennuyé, dit-on, et désire que la garde soit retirée.

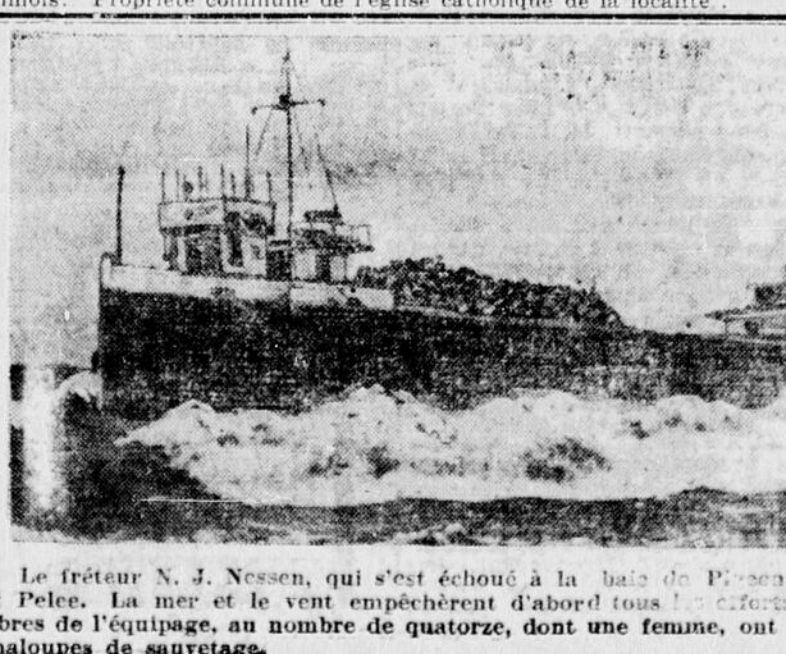
L'ASSURANCE DES NAVIRES AU NORD

PRINCE-ALBERT, Sask., 5. — (Par R. K. Carnegie, de la P. C.) — Des négociations se poursuivent à Londres au sujet des tarifs d'assurances que devront payer les navires qui naviguent dans les détroits de la Baie d'Hudson, a annoncé ce hier soir l'hon. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale. Il y a tout lieu de croire que ces tarifs se compareraient favorablement avec ceux en vigueur sur les autres routes commerciales. Le colonel annonce que l'on fera tout pour établir la navigation dans les détroits et la baie d'Hudson. La meilleure preuve de la sécurité des tarifs raisonnablement bas. Ces tarifs assurèrent le succès de la route de la baie d'Hudson.

En passant, le ministre fait l'éloge du travail des aviateurs canadiens de l'Aéronautique canadienne dans le développement de cette partie du nord du Canada. C'est au cours d'une assemblée de la tournée du premier ministre King ici que l'hon. Ralston a fait ces déclarations.

ON S'OPPOSE A L'ACHAT DE MGR TSU

(Agence Fides)
Mgr Tsu, vicaire apostolique de Hounan, Kiangsou, a voulu acheter, pour 15,000 dollars mexicains, une propriété dans l'île de Tsongmin, située à l'embouchure du Yang-tsé-kiang. Mais le Tanpou local (un tanpou est une sorte de bureau de la sûreté publique, sur lequel le gouvernement central lui-même n'a aucun pouvoir), s'est opposé formellement à cet achat, au motif ainsi son refus: "Bien que le vicariat de Haimen soit confié au clergé chinois, le culte qui lui appartient cependant à une religion étrangère. Ce vicariat doit donc, pour cet achat, se conformer aux sept articles publiés il y a un an, par le gouvernement de Nankin, lesquels prescrivent en substance ceci: "Quand des étrangers (catholiques, protestants...) veulent acquérir un terrain quelconque sur le territoire chinois, ils doivent d'abord avertir le sous-préfet intéressé, qui doit leur demander pour quelle œuvre ils souhaitent faire cet achat. Le sous-préfet peut ensuite, de sa propre autorité, limiter l'étendue du terrain nécessaire à cette œuvre. Il reste sous le coup de cette limitation".



Le frétier N. J. Nessen, qui s'est échoué à la baie de Plesca, au Erik, à environ huit milles de Point Pelee. La mer et le vent empêchèrent d'abord tous les efforts en vue de renflouer le bateau. Les membres de l'équipage, au nombre de quatorze, dont une femme, ont été raménés sur le rivage au moyen de chalouges de sauvetage.

LE CANADA EST UN PAYS OU L'ON RESPECTE LES DROITS DES MINORITES

Ainsi s'est exprimé l'honorable Mackenzie King, premier ministre du Canada, dans un discours à Pleasantville, Saskatchewan, hier après-midi.—M. King fustige ceux qui font appel aux préjugés de races ou de religion.—Principes du libéralisme.

L'UNITÉ

PRINCE ALBERT, Sask., 5 (par R. K. Carnegie, de la P.C.)—Tout homme qui cherche à soulever les préjugés de race et de religion n'est pas un véritable Canadien et tout parti qui a recours à de pareilles méthodes n'ira pas très loin, déclara le premier ministre Mackenzie King, hier après-midi. "Si vous ne faites rien de plus, dit-il, essayez de mettre fin à cet état de choses." Les enseignements du libéralisme sont la modération, la charité et la bonté à l'égard de la population de races et de croyances différentes. Ce n'est pas la première fois que le parti libéral se trouve en présence d'appels à la race et à la religion. Les paroles du premier ministre ont suivi un discours prononcé par l'hon. R. C. Davis, ancien secrétaire provincial de Saskatchewan, qui condamnait les tactiques employées aux dernières élections, prétendant qu'il y avait eu fraude dans le gouvernement. Ces tactiques ne sont pas justes, affirme-t-il, et ne seront pas tolérées plus longtemps. Il soutient qu'on a fait appel à des préjugés religieux.

Le message du premier ministre à ses propres électeurs fait appel à l'unité canadienne, décrivant le tableau d'une population à plusieurs races et plusieurs croyances religieuses, qui vivent côte à côte, sans méfiance ni animosité. Le Canada est un pays où les droits des minorités sont protégés et ceux des majorités respectés. Il parle de la méfiance et de la défiance qu'on trouve en Europe et dans d'autres pays d'où sont venus certains de ses auditeurs.

A PLEASANTVILLE. Il ne pouvait y avoir d'agacement plus canadien pour pareil discours. A quelque 35 milles de Prince Albert, sur les prairies balayées par le vent, isolé de toute autre ville ou village, s'élevait la salle de la localité de Pleasantville, sur le bord de la route. C'est ici que 250 personnes, fermiers et fermières avec leurs fils et leurs filles, ont participé à un luncheon, en compagnie du premier ministre et l'ont ensuite entendu parler. En dehors de l'immeuble, soixante-quinze magnifiques autos rendaient témoignage à la prospérité des assistants. C'est dans cette salle que M. King, en qualité de député de Prince Albert au parlement fédéral, a rendu compte de son mandat à la population qui le délègue à Ottawa. Il a dit aux gens ce qu'il a fait en pays étrangers. Il décrit d'une manière vivante la signature du pacte Briand-Kellogg à laquelle il a participé, depuis sa dernière visite dans la circonscription. Il décrit le travail de la Société des Nations à Genève. Shelbrook est la ville la plus près de la salle de Pleasantville et tous les aliments nécessaires à l'excellent luncheon furent apportés de cette localité.

LA BIENVENUE

E. S. Clinton, député de Shelbrook au provincial, souhaita la bienvenue au premier ministre et dit que son seul regret, c'est que le premier ministre ne puisse visiter plus souvent sa circonscription. Il veut que le premier ministre ne manque pas de cette semaine avec l'ambassadeur Dawes, qui sera l'hôte de la Maison Blanche, la question d'augmenter le nombre de membres de la délégation navale de la prochaine conférence navale de Londres et que Mme Dawes doivent arriver aujourd'hui.

MARIAGE DU PRINCE HUMBERT D'ITALIE

ROME, 5. (P. A.) — Le Pape a donné son accord à la mariage du prince héritier d'Italie, Humbert, avec la princesse Marie-José de Belgique, qui a été fixée définitivement à la première quinzaine de janvier.

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

- SUJETS HAGIOGRAPHIQUES.
Parade du pont au Diable, légende de saint Kado. Au comptoir, 35 sous, par la poste, 39 sous.
Vie profonde de saint François d'Assise. Au comptoir, 80 sous, par la poste, 92 sous.
Toutes de H. Ghéon. Le curé d'Arz, par R. de Granges. La Légende de saint Eloi, par M. Duportal. Au comptoir, 35 sous, par la poste, 40 sous.
Le Jardinier qui eut peur de la mort, anecdote de saint Procas, par Brochet. Les Pages de Jeanne d'Arc, par Thuillier. Toutes deux, au comptoir, 30 sous, par la poste, 36 sous.
Oni monsieur, pour l'amour de Dieu, saint Pascal Baylon, par Brochet. Saint Régis, par Rey-Herme. Toutes deux, au comptoir, 20 sous; par la poste, 25 sous.
Conversion de saint Jean Baptiste, par Boulaillon. Vocation de saint François d'Assise, par Noël. Jeanne d'Arc à Chinon — Jeanne d'Arc à Saint-Denis — Le retour du Sacre, par Colomban. Toutes au comptoir, 15 sous, par la poste, 19 sous.

- SUJETS RELIGIEUX.
La loi qui sauve, par Le Paslier. Au comptoir, 40 sous; par la poste, 50 sous.
Mages Bleus, par Bastien. Au comptoir, 30 sous; par la poste, 34 sous.
Christ d'Ivoire, par Liboz-Burger. Messe de Minuit, par d'Arz. Disciples de Verdun, par Debout. Toutes, au comptoir, 25 sous; par la poste, 30 sous.
Trois pains dans la main de Dieu, par Brochet. Le premier miracle, par Bastien. Toutes deux, au comptoir, 20 sous; par la poste, 25 sous.
Le Noël du Pôvre, par Loret. Coeur de Prêtre, par Coetiasquet, S.J. Au comptoir, 15 sous; par la poste, 19 sous.

- SUJETS MORAUX.
Le Devoir, par Viaut. Au comptoir, 30 sous; par la poste, 34 sous.
Les Sept contre les morts, par Debout. Au comptoir, 25 sous; par la poste, 30 sous.
Le Savetier et le Financier, par Senex. Au comptoir, 20 sous; par la poste, 27 sous.
Les Ecus de flamme, par Chanson. Contes de Noël. Au comptoir, 15 sous; par la poste, 18 sous.

N. B.—On est prié d'ajouter à toute commande, en plus du prix des livres au comptoir, les frais de poste, afin d'éviter les dépenses de C.O.D.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.
ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

On augmenterait le nombre des membres

WASHINGTON, 5. (P. A.)—On croit que le président Hoover discutera cette semaine avec l'ambassadeur Dawes, qui sera l'hôte de la Maison Blanche, la question d'augmenter le nombre de membres de la délégation navale de la prochaine conférence navale de Londres et que Mme Dawes doivent arriver aujourd'hui.



Pronostics

TORONTO, 5. — Une dépression d'intensité modérée se concentre en ce moment au rîle du Cap Breton; une autre se déplace vers l'est dans la direction du nord ouarien. La pression est élevée dans les Etats du nord et dans l'extrême nord-ouest du continent. Le temps a été variable et il y a eu dans plusieurs endroits de l'est ouarien; il fait beau et frais dans l'ouest.

Pronostics: Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: Vents modérés du nord-ouest; beau. Demain: forts vents du sud-ouest; nuageux; averse locale.
Maximum hier 44
Minimum durant la nuit 30
A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 36; Victoria, 42; Kamloops, 28; Calgary, 22; Edmonton, 29; Prince-Albert, 16; Winnipeg, 32; Sault Ste-Marie, 32; Toronto, 36; Kingston, 34; Ottawa, 32; Québec, 38; Montréal, 32; Halifax, 50; St-Jean, N.-B., 40; Detroit, 42; New-York, 42; Charlotteville, 46.

Nous ne connaissons pas la force de la prière, cette puissance de l'homme sur la toute-puissance de Dieu. La prière se forme dans un humble cœur, elle monte au ciel et les orages s'éloignent. Par la prière, les plus justes alarmes des fidèles et les plus sages calculs des impies sont également trompés.

LOUIS VEUILLOT.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

MARDI, 5 NOVEMBRE 1929 — 309^e jour de l'année.
Lever du soleil 6.14 — Lever de la lune 11.04
Coucher du soleil 4.43 — Coucher de la lune 7.04

QUARANTE-HEURES

Université d'Ottawa: 3, 4 et 5 novembre.
Séminaire: 5, 6 et 7 novembre.
FÊTE DU JOUR — Les Saintes Reliques.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Ouvrages Sociales (Ltee)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES

Services télégraphiques:

PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

| Quotidien | |
|-------------------------|--------|
| Canada | \$5.00 |
| Ottawa, par poste | 6.00 |
| Canada | \$2.00 |

| Ets-Unis et Union Postale | |
|--------------------------------|---------|
| Etats-Unis | \$ 7.00 |
| Union Postale | 10.00 |
| E.-Unis et Union Postale | \$3.00 |

OTTAWA, LE 5 NOVEMBRE 1929

La Ligue de l'"Ave Maria"

Une audition-concert sous les auspices de cette Ligue. — Qu'est-ce que cette œuvre et quel est son but? — Pour le triomphe de la vérité et de la morale. — Pour le bien des familles et de la société.

Monsieur Jean Melançon, accompagné de quelques artistes, donnera demain soir, en la salle Notre-Dame d'Ottawa, une audition-concert, sous les auspices de la "Ligue de l'Ave Maria" et sous la présidence d'honneur de Monseigneur l'archevêque.

M. Melançon, professeur de diction et diseur, est déjà connu pour avoir enseigné dans nos institutions d'enseignement et pour s'être présenté plusieurs fois devant des auditoires d'Ottawa et de Hull.

Mais, nous demande-t-on, qu'est-ce que la Ligue de l'"Ave Maria"? Ceux qui veulent se renseigner se doutent bien que la ligue doit avoir un but excellent puisque Monseigneur a consenti à présider la soirée, mais leurs notions ne s'étendent guère plus loin.

La Ligue de l'"Ave Maria", à cause de l'importance de son but et de l'humilité de son action, est une des œuvres les plus présentes et les plus méconnues.

Des catholiques français la fondèrent, il y a une quarantaine d'années, pour demander le salut du monde par son retour à Dieu, de bonnes élections et l'union des catholiques, pour mettre un frein aux ravages grandissants que causaient, dans la société, la littérature impie et immorale. Elle a pour but, comme le dit les règlements de la Ligue, de demander à Dieu le triomphe de la bonne presse et de réparer le mal causé par la mauvaise presse. A ceux qui veulent y adhérer elle demande la récitation quotidienne d'un Pater et d'un Ave, qui peuvent être ceux de la prière du matin ou du soir, et de l'invocation: Notre-Dame de Salut, priez pour nous.

Les membres de la Ligue s'engagent de plus à ne jamais acheter ni lire, sans de graves raisons, une publication (journal, revue, brochure, etc.) qui attaque la religion ou la morale, et à travailler à détourner les autres des lectures dangereuses: journaux à sensation, mauvais romans, revues protestantes, neutres ou immorales. Enfin, ils doivent s'abonner au "Petit Journal bleu", organe de la Ligue, dont le prix est de quelques sous par an.

La Ligue de l'"Ave Maria" est donc à la fois une croisade de prières et une œuvre de charité intellectuelle. Elle ouvre un camp important à l'apostolat catholique, car il est nécessaire plus que jamais d'invoquer le secours de Dieu pour le succès de nos œuvres de presse et de travailler activement à la diffusion de la bonne littérature en même temps qu'à la protection de nos foyers et de nos enfants, menacés par l'emprise de plus en plus grande des journaux protestants ou neutres, des magazines américains dont la plupart ne sont que des réceptacles d'immoralité.

Il est bon de demander à Dieu de soulager nos misères physiques, d'adoucir les souffrances des pauvres et des malades, d'aller nous-mêmes au-devant de ces misères et de ces souffrances et de les secourir. Mais combien n'est-il pas plus méritoire de faire la charité intellectuelle, de s'opposer à l'œuvre du mal, et de travailler, par la prière et l'apostolat, au succès de la vérité, au règne du Christ dans les familles et dans la société?

C'est là le but de la Ligue de l'"Ave Maria" et c'est pourquoi les trois derniers Souverains Pontifes lui ont accordé des bénédictions spéciales.

Cette ligue, elle est établie à Ottawa depuis quinze ans, et elle poursuit toujours son œuvre de salut. C'est afin de s'étendre et de faire davantage de bien qu'elle organise l'audition-concert de demain soir, qui, en même temps qu'elle donnera l'occasion à nos lecteurs d'encourager une œuvre excellente, constituera un régal artistique.

Charles GAUTIER.

Esprit de parti

Ce qui se passe actuellement dans la politique de France illustre bien les inconvénients de l'esprit de parti.

On sait la grande ligne des événements qui viennent d'y avoir lieu: M. Raymond Poincaré, premier ministre, tombe malade; il lui faut un successeur, et M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, forme un cabinet. M. Briand est défait à son tour sur la question du plan Young, des réparations de guerre; M. André Tardieu, ministre de l'Intérieur, poste grandement convoité par les radicaux-socialistes à cause du patronage qu'il comporte, réussit à son tour à former un cabinet, et comme ce dernier cabinet ne date que d'hier, personne n'ose lui prédire encore une longévité extraordinaire.

Comme on le voit, si la France a un système administratif qui ne rend pas les élections bien fréquentes, par contre les changements de gouvernements se multiplient avec beaucoup de rapidité. Il y a eu des cabinets qui n'ont pas vécu vingt-quatre heures, et depuis la maladie de Poincaré, c'est-à-dire depuis quelques semaines, il y a eu trois changements de gouvernements, composés à peu près des mêmes hommes.

Ces événements de la politique française sont regrettables sans doute, parce que l'instabilité politique ne va jamais seule, et qu'elle entraîne dans son sillon, à sa remorque, l'instabilité

économique, les désordres financiers et un grand nombre d'autres maux nationaux. Quand des effets on remonte aux causes, qu'est-ce que l'on peut bien trouver à l'origine de si nombreux changements de gouvernements?

L'esprit de parti, il n'y a peut-être pas de pays au monde où la politique connaisse un aussi grand nombre de nuances politiques qu'en France. La situation est telle qu'un gouvernement ne saurait prétendre à la stabilité sans le concours de tels ou tels groupes, et quand les sympathies sont acquises, il reste encore la crainte de quelque coup de tête capable de renverser tous les plans.

M. Poincaré, avec son gouvernement d'union nationale, avait mobilisé toutes les bonnes volontés. C'était un succès impossible à d'autres politiques de son pays, dans les circonstances difficiles que l'on traversait. Mais la maladie est venue gâcher tout cela. Incapable de se rendre à La Haye, pour la conférence du plan Young, M. Poincaré y a délégué M. Aristide Briand.

A cette conférence, M. Snowden, chancelier de MacDonald, a tenu une conduite qui a étonné la France et maints autres pays. Le peuple français n'a pas aimé les concessions consenties par son représentant, M. Briand, en faveur des exigences anglaises. D'où un vote de non con-

fiance, qui a donné au premier ministre une minorité de 11 voix.

Analysons maintenant le vote qui s'est donné alors, pour en tirer des conclusions. Les radicaux-socialistes sont un groupe puissant, en Chambre française, et le nombre leur accorderait le contrôle de l'administration de la chose publique. Et M. Briand ne leur a accordé, suivant leur propre expression, que des positions de "concierges dans un palais". D'où leur mécontentement. Ils devaient tirer parti de la première occasion qui leur serait offerte pour signifier à M. Briand le manque de satisfaction.

L'opposition de la Droite s'est chargée de cette besogne. Le règlement du plan Young comportait l'évacuation immédiate de la Rhénanie. Or l'opposition condamnait cette évacuation. Elle en a fait une question de méfiance dans l'administration Briand. Et qui a été le principal allié de cette opposition, à cette occasion? Le parti radical-socialiste qui est, remarquons-le bien, en faveur de l'évacuation militaire de la Rhénanie.

Le vote radical, qui est la négation d'un principe reconnu et préconisé par ce parti, est donc, à sa surface comme en réalité, marqué au coin de l'illogisme le plus absolu, et pour le comprendre il ne faut jamais oublier que le premier souci des radicaux a été, dans cette occasion, non pas d'aider à la réalisation d'un principe admis par eux, mais de renverser un gouvernement qui affectait de les ignorer trop.

C'est ce qu'on peut appeler du véritable esprit de parti.

Ce vote aurait pu avoir cet effet de chasser M. Briand de la politique ingrate de son pays. On l'a craint beaucoup, parce que le ministre des Affaires Etrangères de M. Poincaré a rendu, dans le passé, des services si précieux que le pays ne pouvait plus se passer de sa coopération. Heureusement qu'il n'en a rien été, puisque les agences de nouvelles nous apprennent que M. Briand reste, dans le cabinet André Tardieu, ministre des Affaires Etrangères.

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

L'ironie des noms.

Il ne faut pas juger des gens ou des places par le nom qu'ils ou qu'elles portent. Autrement on se risque à des méprises. Ainsi, au cours du vote sur la température et la vente des liqueurs sous le contrôle de l'Etat qui vient d'avoir lieu dans la Nouvelle-Ecosse, un endroit du comté d'Halifax, nommé Sober Island, s'est prononcé presque unanimement pour la vente étatisée. Sur 220 votes, il n'y en avait, en effet, que 6 en faveur de la température. Evidemment il y a des gens de des places qui portent bien mal leur nom.

Revenu moyen.

Le revenu moyen d'un Américain, note une dépêche de la Presse Associée, serait, cette année, de \$5,496. Cette somme représente une moyenne de \$100 par semaine. C'est un joli salaire. Bien des Américains, cependant, s'étonneront de voir qu'ils gagnent de 60 à 80 pour cent de moins. Cela suppose un bon nombre de millionnaires. Le bureau de la taxe sur le revenu vient d'en compter 69 nouveaux. Ce qui porte leur augmentation, cette année, à 290, avec un revenu total de \$600,640,846. Les travailleurs américains à petits gages n'auront, sans aucun doute, que des remerciements platoniques, à l'adresse de la classe privilégiée des millionnaires qui permettent au gouvernement de déclarer sur le papier que le revenu moyen d'un Américain est de \$5,496.

Mesure protectrice.

Les nouveaux règlements que vient d'édictier le ministère de la Marine et des Pêcheries en faveur des chalutiers construits au Canada est un pas dans la bonne voie.

Ces règlements stipulent, en effet, que, à l'avenir, tous les chalutiers éligibles à un permis de pêche au large des ports canadiens devront avoir été construits au Canada, après le 1er

novembre 1929. Les chalutiers qui n'ont pas été construits au Canada, mais qui opèrent en vertu d'un permis temporaire seront, cependant, éligibles à un permis jusqu'au 1er avril 1932.

Il ne faudrait pas s'arrêter là. Il faudrait protéger la construction maritime canadienne, de manière que nos chantiers maritimes canadiens puissent lutter avantageusement avec ceux de l'Angleterre et qu'on ne voit plus des firmes anglaises ravir à nos constructeurs canadiens d'importants contrats.

Vingt-cinquième anniversaire.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française du Canada célébrera, à Montréal, sur la fin de la semaine, par des fêtes grandioses, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Depuis 1904, l'A.C.J.C. a fait du chemin. Aujourd'hui, elle se trouve partout où vit la jeunesse canadienne-française. Elle est, dans le Québec, dans l'Ontario, dans le Manitoba, dans l'Alberta, dans la Saskatchewan, dans la Nouvelle-Ecosse. Elle groupe dans ses cercles des centaines de jeunes gens. Par son triple but: "Pieté, Etude, Action", elle a contribué à la transformation morale, religieuse et patriotique de notre jeunesse. Ce résultat, de beaucoup le plus important, est assez difficile à mesurer d'une façon sensible.

Sur le terrain public, elle a rendu des services signalés à la cause des écoles et de la langue française au Canada par des campagnes d'idées, des souscriptions ou des envois de pétition.

Ce n'est là qu'un point de l'activité publique des membres de l'A.C.J.C.

En 1914, S. Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal disait d'eux: "Vous vous étiez traînés, en trois mots, un programme qui résumait vos devoirs de chrétiens: "Pieté, étude, action". Je vous rends volontiers ce témoignage que par la plume et la parole, dans l'intimité de vos cercles et dans vos manifestations publiques, dans les œuvres dont vous avez pris l'initiative, vous y avez été fidèles. Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi, vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis fier et content de vous!"

Ces paroles, à la veille de la célébration du vingt-cinquième anniversaire d'existence de l'A.C.J.C., on peut les reprendre avec autant de vérité qu'en 1914.

Tout le monde comprend.

Lorsque l'honorable M. King, premier ministre du Canada, dénonça, à Prince-Albert, en Saskatchewan, les appels aux préjugés de race et de religion, tout le monde, à part les sourds-voyants, comprendra à quoi le premier ministre du Canada faisait allusion. L'honorable M. King parlait en Saskatchewan. Personne n'a encore oublié la campagne de préjugés de race et de religion que le parti actuellement au pouvoir dans la province mena dans les dernières élections. Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage.

Que ceux donc qui prétendent au titre de vrai Canadien méditent ces paroles du premier ministre du Canada:

"Tout homme qui fait appel aux préjugés de race ou de religion n'est pas un vrai Canadien et tout parti qui emploie de telles méthodes n'ira pas loin."

C. L'H.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

D'UNE SPECULATION A UNE AUTRE

Le "Financial Service" publie une nouvelle qui prête à bien des commentaires. Il n'y a pas de doute, dit-il, que le nombre de ceux qui ont perdu de l'argent au cours des violentes réactions qui ont secoué la Bourse, est très considérable. Ceux qui ont traversé la panique cherchent maintenant à récupérer leurs pertes en plaçant ce qui leur reste de capital dans l'industrie minière.

Ils sont encouragés à ce faire pour deux raisons. La première c'est que les capitalistes canadiens, au nombre desquels on remarque des banquiers de grande envergure et des chefs de l'in-

dustrie minière, ont formé récemment une organisation appelée l'International Mining Company avec un capital de \$40,000,000. Cette nouvelle entreprise ne sera peut-être qu'une compagnie de placement, qui investira dans les entreprises minières les plus prometteuses. On a interprété la formation de cette société comme un excellent augure pour l'industrie. Ces \$40,000,000 arrivent à point pour soutenir des entreprises qui périraient ou qui avaient grandement besoin d'argent pour mener à bonne fin les projets d'agrandissement, de construction et de prospection demeurés en suspens à cause de la pénurie des ressources.

L'effet psychologique de l'organisation sera encore plus considérable. Car à la vue des capitalistes qui ne craignent pas de confier leurs capitaux à l'industrie minière, beaucoup d'autres maisons de banque et hommes d'affaires n'hésiteront pas à acheter des titres miniers. L'industrie minière verra donc de meilleurs jours. Depuis deux ans elle languissait à cause de l'indifférence du public causée par les innombrables fraudes auxquelles le boom minier avait donné lieu.

La seconde raison pour laquelle les rescarpés de la Bourse se tournent vers les valeurs minières après les pertes subies sur des titres industriels et d'utilités publiques, c'est que celles-ci sont cotées à des prix très attrayants et que plusieurs d'entre elles paient des dividendes qui se comparent facilement au rendement des titres inscrits aux grandes Bourses.

Les meilleurs titres miniers comme Noranda Mines, International Nickel, Sherritt-Gordon, Ventures, Teck-Hughes, Lake Shore, et combien d'autres qui mériteraient ici une mention, ne se sont guère appréciés depuis plus d'un an et ils ont grandement souffert de la faiblesse de tous les marchés spéculatifs.

Autant de raisons pour opérer le retour des placiers et des spéculateurs. Vouant refaire leurs pertes le plus rapidement possible, ils n'ont plus confiance aux actions industrielles et d'utilités publiques avec lesquelles ils ont été malchanceux, d'autant plus que la presse et les économistes ne croient pas que le marché se hausse définitivement à la hausse avant quelque temps.

Les gens pressés! Ils ne savent plus attendre! Nous souffrons tous plus ou moins de cette maladie de l'impatience. Nous piétons sur place et l'attente nous est un feu intérieur insupportable. Le désir de nous enrichir nous a entraînés depuis trois ans dans la spéculation la plus folle, la plus exagérée, la plus stupide de l'histoire. Arrière, crient-ils, les anciennes méthodes! Le bon et l'obligation n'étaient achetés que par les tortues qui se contentaient de s'enrichir normalement et méthodiquement. Le rêve de tous était de faire fortune en deux ans, en un an, en quelques mois même...

Maintenant que les événements ont prouvé que la méthode de s'enrichir au moyen de la spéculation n'était pas la bonne, nous voudrions refaire nos pertes aussi vite que possible. Pour cela rien de meilleur que les mines et le pétrole! C'est précisément là qu'il s'est perdu le plus d'argent non seulement depuis quelques années, mais depuis toujours!

Comme vous le voyez, c'est une façon sûre, avisée et louable, pour se refaire un portefeuille que d'abandonner des titres spéculatifs avec lesquels on a beaucoup perdu, pour d'autres encore plus spéculatifs. Et l'on ne se contentera pas d'acquiescer les meilleures valeurs minières: elles ne monteront pas assez vite pour certaines gens; on choisira bon nombre de penny-stocks qui ne dureront que l'espace d'une illusion.

Léopold RICHER.

AUCUNE DÉCISION AU SUJET DE CES FAMILLES MENNONITES

Le ministère de l'Immigration et de la Colonisation n'a pas encore pris de décision à propos des mille familles mennonites, chassées de la Sibirie et qui sont actuellement en Russie, prêtes à venir s'établir sur des terres canadiennes.

Cette immigration amènerait au pays environ cinq mille âmes. Comme les mennonites qui sont déjà en Canada laissent entendre que le Canada fait un bon coup en les acceptant, il faut s'attendre à ce que les mille familles actuellement en Russie soient acceptées à leur tour. Cependant les autorités canadiennes s'engouffrent auparavant si les mennonites du Canada sont disposés à abriter leurs compatriotes d'ici au printemps, pour ne pas les exposer à la misère.

La mort de M. Stresemann.

Si le Persan de Montesquieu était revenu à Paris cette semaine dernière, il n'aurait pas manqué de sujets de surprise en constatant dans notre presse et surtout dans nos milieux officiels une attitude douloureuse provoquée par la mort subite de M. Stresemann, ministre des Affaires Etrangères du Reich allemand. En lisant les articles émus consacrés au défunt et les télégrammes échangés entre le gouvernement de Paris et celui de Berlin, notre Persan se fût enquis des motifs de ce deuil général et eût demandé si la France n'avait pas perdu un de ses plus grands hommes et un de ses meilleurs serviteurs. Il eût été alors bien étonné d'apprendre qu'il s'agissait de la disparition d'un homme dont le mérite et le talent avaient consisté à éduquer le traité de Versailles, à rouler consciencieusement les Français en les payant à bien servir la cause de la paix et à bien servir la cause de la paix et à bien servir la cause de la naissance de tous ceux, Français, Allemands ou autres, qui veulent le triomphe des idées pacifistes. Mais là encore le Persan poserait toute une série de questions: Comment M. Stresemann a-t-il servi la cause de la paix? Quels sacrifices ont été faits à cette noble cause par lui ou par son pays? Nous n'avons cependant qu'à ouvrir les yeux pour voir que M. Stresemann, en poussant aux accords de Locarno et en réussissant à faire entrer l'Allemagne dans la Société des Nations, n'a fait que rendre des services signalés à son pays; ce qui est très bien sans doute, mais qui n'a aucun rapport avec la cause de la paix. Toutes les concessions qui découlent des accords de Locarno ont été faites par la France et il n'y a eu de son côté que de la reconnaissance et de la gratitude. Quant à la parfaite loyauté de son caractère, elle a consisté à se montrer bon Allemand, bon disciple de Bismarck et à se jouer de la naïveté et des illusions pacifistes de M. Briand. Que loyalement il ait voulu un rapprochement entre la France et l'Allemagne, il n'en faut pas douter, mais il ne faut pas plus douter que son intention ait été de faire payer à la France tous les frais de la réconciliation. Aujourd'hui que M. Stresemann est mort, nous ne pouvons ne soyons payés en monnaie de singe.

Certains journaux affirment sérieusement que le ministre allemand défunt a bien servi la cause de la paix et qu'il mérite ainsi la reconnaissance de tous ceux, Français, Allemands ou autres, qui veulent le triomphe des idées pacifistes. Mais là encore le Persan poserait toute une série de questions: Comment M. Stresemann a-t-il servi la cause de la paix? Quels sacrifices ont été faits à cette noble cause par lui ou par son pays? Nous n'avons cependant qu'à ouvrir les yeux pour voir que M. Stresemann, en poussant aux accords de Locarno et en réussissant à faire entrer l'Allemagne dans la Société des Nations, n'a fait que rendre des services signalés à son pays; ce qui est très bien sans doute, mais qui n'a aucun rapport avec la cause de la paix. Toutes les concessions qui découlent des accords de Locarno ont été faites par la France et il n'y a eu de son côté que de la reconnaissance et de la gratitude. Quant à la parfaite loyauté de son caractère, elle a consisté à se montrer bon Allemand, bon disciple de Bismarck et à se jouer de la naïveté et des illusions pacifistes de M. Briand. Que loyalement il ait voulu un rapprochement entre la France et l'Allemagne, il n'en faut pas douter, mais il ne faut pas plus douter que son intention ait été de faire payer à la France tous les frais de la réconciliation. Aujourd'hui que M. Stresemann est mort, nous ne pouvons ne soyons payés en monnaie de singe.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que les plus ardents à louer et à pleurer Stresemann ce sont nos gens de gauche. Or, Stresemann était un homme de droite, un nationaliste renforcé et, pour tout dire en un mot, un bismarckien. Pendant la guerre, ce grand ami de la paix, comme on l'appelle aujourd'hui en France et ailleurs, se déclarait son farouche partisan de l'annexion, réclamant le bassin de Briey et la côte des Flandres et prévoyant non sans quelque brutalité l'hégémonie allemande sur une partie du monde. Voilà l'homme qu'admirait et pleurent nos radicaux et nos socialistes, même mort. Stresemann remporta encore des succès. C'est que c'était un homme fort habile aussi bien vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Allemagne. Il a fallu que ses compatriotes aient en lui une fameuse confiance et fussent bien dirigés par son farouche partisan de l'annexion, pour que le succès ait été en effet, en effet, une attitude bien différente de celle de ses prédécesseurs voyant que la résistance même passive n'avait aucune chance de réussir, surtout auprès des Anglais, il se fit tout sucré et tout miel auprès des Alliés, et devint conciliant et sage pour ce qui d'avoir plus de bon sens qu'aucun autre fait parfois l'effet du contraire et semble dans certaines circonstances manquer totalement de raison. Pourquoi se désoler de la mort de M. Stresemann? En quoi cet Allemand, si intelligent d'ailleurs, a-t-il rendu service à la France? Pourquoi sa mort doit-elle être considérée chez nous comme un deuil national? Nous n'exagérons pas: en Rhénanie, les édifices occupés par nos troupes et nos services ont mis leurs drapeaux en berne en signe de deuil, comme on le fait au moment de la mort du maréchal Foch, comme on le ferait demain si l'un de nos ministres ou de nos grands chefs venait à mourir.

Certains journaux affirment sérieusement que le ministre allemand défunt a bien servi la cause de la paix et qu'il mérite ainsi la reconnaissance de tous ceux, Français, Allemands ou autres, qui veulent le triomphe des idées pacifistes. Mais là encore le Persan poserait toute une série de questions: Comment M. Stresemann a-t-il servi la cause de la paix? Quels sacrifices ont été faits à cette noble cause par lui ou par son pays? Nous n'avons cependant qu'à ouvrir les yeux pour voir que M. Stresemann, en poussant aux accords de Locarno et en réussissant à faire entrer l'Allemagne dans la Société des Nations, n'a fait que rendre des services signalés à son pays; ce qui est très bien sans doute, mais qui n'a aucun rapport avec la cause de la paix. Toutes les concessions qui découlent des accords de Locarno ont été faites par la France et il n'y a eu de son côté que de la reconnaissance et de la gratitude. Quant à la parfaite loyauté de son caractère, elle a consisté à se montrer bon Allemand, bon disciple de Bismarck et à se jouer de la naïveté et des illusions pacifistes de M. Briand. Que loyalement il ait voulu un rapprochement entre la France et l'Allemagne, il n'en faut pas douter, mais il ne faut pas plus douter que son intention ait été de faire payer à la France tous les frais de la réconciliation. Aujourd'hui que M. Stresemann est mort, nous ne pouvons ne soyons payés en monnaie de singe.

LETTRE DE FRANCE

La mort de M. Stresemann.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que les plus ardents à louer et à pleurer Stresemann ce sont nos gens de gauche. Or, Stresemann était un homme de droite, un nationaliste renforcé et, pour tout dire en un mot, un bismarckien. Pendant la guerre, ce grand ami de la paix, comme on l'appelle aujourd'hui en France et ailleurs, se déclarait son farouche partisan de l'annexion, réclamant le bassin de Briey et la côte des Flandres et prévoyant non sans quelque brutalité l'hégémonie allemande sur une partie du monde. Voilà l'homme qu'admirait et pleurent nos radicaux et nos socialistes, même mort. Stresemann remporta encore des succès. C'est que c'était un homme fort habile aussi bien vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Allemagne. Il a fallu que ses compatriotes aient en lui une fameuse confiance et fussent bien dirigés par son farouche partisan de l'annexion, pour que le succès ait été en effet, en effet, une attitude bien différente de celle de ses prédécesseurs voyant que la résistance même passive n'avait aucune chance de réussir, surtout auprès des Anglais, il se fit tout sucré et tout miel auprès des Alliés, et devint conciliant et sage pour ce qui d'avoir plus de bon sens qu'aucun autre fait parfois l'effet du contraire et semble dans certaines circonstances manquer totalement de raison. Pourquoi se désoler de la mort de M. Stresemann? En quoi cet Allemand, si intelligent d'ailleurs, a-t-il rendu service à la France? Pourquoi sa mort doit-elle être considérée chez nous comme un deuil national? Nous n'exagérons pas: en Rhénanie, les édifices occupés par nos troupes et nos services ont mis leurs drapeaux en berne en signe de deuil, comme on le fait au moment de la mort du maréchal Foch, comme on le ferait demain si l'un de nos ministres ou de nos grands chefs venait à mourir.

Certains journaux affirment sérieusement que le ministre allemand défunt a bien servi la cause de la paix et qu'il mérite ainsi la reconnaissance de tous ceux, Français, Allemands ou autres, qui veulent le triomphe des idées pacifistes. Mais là encore le Persan poserait toute une série de questions: Comment M. Stresemann a-t-il servi la cause de la paix? Quels sacrifices ont été faits à cette noble cause par lui ou par son pays? Nous n'avons cependant qu'à ouvrir les yeux pour voir que M. Stresemann, en poussant aux accords de Locarno et en réussissant à faire entrer l'Allemagne dans la Société des Nations, n'a fait que rendre des services signalés à son pays; ce qui est très bien sans doute, mais qui n'a aucun rapport avec la cause de la paix. Toutes les concessions qui découlent des accords de Locarno ont été faites par la France et il n'y a eu de son côté que de la reconnaissance et de la gratitude. Quant à la parfaite loyauté de son caractère, elle a consisté à se montrer bon Allemand, bon disciple de Bismarck et à se jouer de la naïveté et des illusions pacifistes de M. Briand. Que loyalement il ait voulu un rapprochement entre la France et l'Allemagne, il n'en faut pas douter, mais il ne faut pas plus douter que son intention ait été de faire payer à la France tous les frais de la réconciliation. Aujourd'hui que M. Stresemann est mort, nous ne pouvons ne soyons payés en monnaie de singe.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que les plus ardents à louer et à pleurer Stresemann ce sont nos gens de gauche. Or, Stresemann était un homme de droite, un nationaliste renforcé et, pour tout dire en un mot, un bismarckien. Pendant la guerre, ce grand ami de la paix, comme on l'appelle aujourd'hui en France et ailleurs, se déclarait son farouche partisan de l'annexion, réclamant le bassin de Briey et la côte des Flandres et prévoyant non sans quelque brutalité l'hégémonie allemande sur une partie du monde. Voilà l'homme qu'admirait et pleurent nos radicaux et nos socialistes, même mort. Stresemann remporta encore des succès. C'est que c'était un homme fort habile aussi bien vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Allemagne. Il a fallu que ses compatriotes aient en lui une fameuse confiance et fussent bien dirigés par son farouche partisan de l'annexion, pour que le succès ait été en effet, en effet, une attitude bien différente de celle de ses prédécesseurs voyant que la résistance même passive n'avait aucune chance de réussir, surtout auprès des Anglais, il se fit tout sucré et tout miel auprès des Alliés, et devint conciliant et sage pour ce qui d'avoir plus de bon sens qu'aucun autre fait parfois l'effet du contraire et semble dans certaines circonstances manquer totalement de raison. Pourquoi se désoler de la mort de M. Stresemann? En quoi cet Allemand, si intelligent d'ailleurs, a-t-il rendu service à la France? Pourquoi sa mort doit-elle être considérée chez nous comme un deuil national? Nous n'exagérons pas: en Rhénanie, les édifices occupés par nos troupes et nos services ont mis leurs drapeaux en berne en signe de deuil, comme on le fait au moment de la mort du maréchal Foch, comme on le ferait demain si l'un de nos ministres ou de nos grands chefs venait à mourir.

Certains journaux affirment sérieusement que le ministre allemand défunt a bien servi la cause de la paix et qu'il mérite ainsi la reconnaissance de tous ceux, Français, Allemands ou autres, qui veulent le triomphe des idées pacifistes. Mais là encore le Persan poserait toute une série de questions: Comment M. Stresemann a-t-il servi la cause de la paix? Quels sacrifices ont été faits à cette noble cause par lui ou par son pays? Nous n'avons cependant qu'à ouvrir les yeux pour voir que M. Stresemann, en poussant aux accords de Locarno et en réussissant à faire entrer l'Allemagne dans la Société des Nations, n'a fait que rendre des services signalés à son pays; ce qui est très bien sans doute, mais qui n'a aucun rapport avec la cause de la paix. Toutes les concessions qui découlent des accords de Locarno ont été faites par la France et il n'y a eu de son côté que de la reconnaissance et de la gratitude. Quant à la parfaite loyauté de son caractère, elle a consisté à se montrer bon Allemand, bon disciple de Bismarck et à se jouer de la naïveté et des illusions pacifistes de M. Briand. Que loyalement il ait voulu un rapprochement entre la France et l'Allemagne, il n'en faut pas douter, mais il ne faut pas plus douter que son intention ait été de faire payer à la France tous les frais de la réconciliation. Aujourd'hui que M. Stresemann est mort, nous ne pouvons ne soyons payés en monnaie de singe.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que les plus ardents à louer et à pleurer Stresemann ce sont nos gens de gauche. Or, Stresemann était un homme de droite, un nationaliste renforcé et, pour tout dire en un mot, un bismarckien. Pendant la guerre, ce grand ami de la paix, comme on l'appelle aujourd'hui en France et ailleurs, se déclarait son farouche partisan de l'annexion, réclamant le bassin de Briey et la côte des Flandres et prévoyant non sans quelque brutalité l'hégémonie allemande sur une partie du monde. Voilà l'homme qu'admirait et pleurent nos radicaux et nos socialistes, même mort. Stresemann remporta encore des succès. C'est que c'était un homme fort habile aussi bien vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Allemagne. Il a fallu que ses compatriotes aient en lui une fameuse confiance et fussent bien dirigés par son farouche partisan de l'annexion, pour que le succès ait été en effet, en effet, une attitude bien différente de celle de ses prédécesseurs voyant que la résistance même passive n'avait aucune chance de réussir, surtout auprès des Anglais, il se fit tout sucré et tout miel auprès des Alliés, et devint conciliant et sage pour ce qui d'avoir plus de bon sens qu'aucun autre fait parfois l'effet du contraire et semble dans certaines circonstances manquer totalement de raison. Pourquoi se désoler de la mort de M. Stresemann? En quoi cet Allemand, si intelligent d'ailleurs, a-t-il rendu service à la France? Pourquoi sa mort doit-elle être considérée chez nous comme un deuil national? Nous n'exagérons pas: en Rhénanie, les édifices occupés par nos troupes et nos services ont mis leurs drapeaux en berne en signe de deuil, comme on le fait au moment de la mort du maréchal Foch, comme on le ferait demain si l'un de nos ministres ou de nos grands chefs venait à mourir.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est que les plus ardents à louer et à pleurer Stresemann ce sont nos gens de gauche. Or, Stresemann était un homme de droite, un nationaliste renforcé et, pour tout dire en un mot, un bismarckien. Pendant la guerre, ce grand ami de la paix, comme on l'appelle aujourd'hui en France et ailleurs, se déclarait son farouche partisan de l'annexion, réclamant le bassin de Briey et la côte des Flandres et prévoyant non sans quelque brutalité l'hégémonie allemande sur une partie du monde. Voilà l'homme qu'admirait et pleurent nos radicaux et nos socialistes, même mort. Stresemann remporta encore des succès. C'est que c'était un homme fort habile aussi bien vis-à-vis de la France que vis-à-vis de l'Allemagne. Il a fallu que ses compatriotes aient en lui une fameuse confiance et fussent bien dirigés par son farouche partisan de l'annexion, pour que le succès ait été en effet, en effet, une attitude bien différente de celle de ses prédécesseurs voyant que la résistance même passive n'avait aucune chance de réussir, surtout auprès des Anglais, il se fit tout sucré et tout miel auprès des Alliés, et devint conciliant et sage pour ce qui d'avoir plus de bon sens qu'aucun autre fait parfois l'effet du contraire et semble dans certaines circonstances manquer totalement de raison. Pourquoi se désoler de la mort de M. Stresemann? En quoi cet Allemand, si intelligent d'ailleurs, a-t-il rendu service à la France? Pourquoi sa mort doit-elle être considérée chez nous comme un deuil national? Nous n'exagérons pas: en Rhénanie, les édifices occupés par nos troupes et nos services ont mis leurs drapeaux en berne en signe de deuil, comme on le fait au moment de la mort du mar

METHOT ET LABERGE SONT MATCHES POUR L'AFFAIRE PRINCIPALE

Méthot sort contre Roméo Laberge à la séance de Leconte

LES DIRECTEURS DE L'INTÉRIEUR

M. ALBERT GROUX ELU TRESORIER DE CETTE ORGANISATION ATHLETIQUE.

La direction du club social et athlétique du ministère de l'Intérieur nous fait parvenir la liste des conseillers élus pour l'année courante, à une assemblée tenue le 3 octobre.

Voici donc ce nouveau conseil: — Le premier ministre du Canada, le ministre de l'Intérieur et le président de la Commission du Service Civil.

Président honoraire: Le sous-ministre de l'Intérieur.

Vice-présidents: Le sous-ministre adjoint de l'Intérieur et le secrétaire du ministre.

Président: J.-B. Harkin.

Vice-présidents: J.-D. Craig, K.-R. Daly, E.-H. Finlayson, O.-S. Finnie, J.-T. Johnston, F.-C. Lynch, P. Marshall, J.-W. Martin, F.-H. Peters, J.-M. Roberts, C.-C. Ross, R.-M. Stewart.

Présidents: E. Turcotte, W.-D. Davidson, P.-A. Ince, A.-A. Mordy, H. Corry, M.-L. Graham, W.-H. Spinson, L.-P. Hogue, B.-W. Wood, P.-A. McDiarmid, H.-S. Muscat, W. Blandford, G.-J. McLean, J.-D. Hale, D.-C. Carnochan, W.-Q. Keithum, E.-M. Phillips, Mlle M. Bisset.

Directeurs: H.-J. Davidson, J.-A. Leatham, P.-A. McDiarmid, J. Grimie, T.-H. Parker, P.-V. Selbert, H.-A. Underwood, L.-A. Bastien, Mlle O.-K. Sawyer.

Tresorier: J.-A. Groulx.

Secrétaire: N.-T. Allan.

BONNES ÉPREUVES AU PARC AMYOT

McKENZIE KING REPREND SES ALLURES DE CHAMPION. — SUCCES DE CÉSIR DE FRISGO JIM.

McKenzie King, excellent trotteteur qui, l'année dernière, balayait tout sur les pistes locales, est revenu à sa brillante forme d'athlète. Conduit par le capitaine Thompson pour attaquer les honneurs de la classe "A", au parc Amyot, dimanche après-midi, battant J. Frisgo Jim, Molly O. et Geraldine Austin.

Dark Jim avait gagné les deux premières épreuves et les amateurs lui comptaient volontiers la palme, mais Manor secoua sa tête, qui jusque là s'était contentée de la deuxième place, et lui fit enlever les deux épreuves suivantes à la course.

Après avoir tapé l'épreuve initiale de la classe "B" en quatrième place, Frisgo Jim, avec Rochon aux rênes, gagna trois démanches consécutifs pour prendre la mesure de trois brillants adversaires.

CLASSE "A"

| | | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|---|
| McKenzie King, Manor | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Darky Jim, Ballantyne | 1 | 1 | 4 | 2 |
| Molly O. Nault | 4 | 3 | 2 | 3 |
| Geraldine Austin, Peacock | 3 | 4 | 3 | 4 |
| Temps: 2:26, 2:24, 2:24, 2:25, 1:41 | | | | |

Frisgo Jim, Rochon 4 | 1 | 1 | 1 |

Birdie Hal, Bérillon 1 | 2 | 2 | 2 |

Caplain, Rex, Foster 2 | 4 | 3 | 4 |

Joe Swing, Jr., Amyot 3 | 3 | 4 | 3 |

Temps: 2:30, 2:26, 2:26, 2:26, 1:2

McLARNIN A PRIS MANDELL DE BIAIS

LE WELTER CANADIEN REMPORTE UNE VICTOIRE ÉCLATANTE.

CHICAGO, 5 nov. — Jim McLarnin, brillant poids-moyen, a été nommé ministre une râlée conditionnée par Sam Mandell, champion poids-léger du monde, dans un combat de dix rondes livré lundi soir au Colisée en présence de 2210 spectateurs qui avaient versé \$102,368.

Le résultat de la bagarre surprit beaucoup le public mais il n'y avait pas à s'y méprendre: le Canadien eut la haute main en six rondes et il prouva conclusivement que Mandell n'a rien à voir dans les rangs welters.

En mi-finale, l'otto von Borst, poids-lourd norvégien, a enregistré un knock-out sur Charley Smith, d'Angleterre, à la première ronde de leur combat de dix assauts.

Indes Occidentales NOUVEAU SERVICE DE PASSAGERS

PAR LA Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée En affiliation avec le National Canadian Départ régulier de Halifax pour les fameuses villégiatures d'hiver de l'Inde Occidentale anglaise. Paquetés splendides aménagés, offrant tout le luxe des voyages sur l'océan, et à des prix modiques.

Départ pour: Halifax, Antigua, Montserrat, Barbades, St. Lucia, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Georgetown, Demerara, retour à Halifax en suivant la même route jusqu'à Saint-Jean.

Départ pour: Halifax jusqu'à Bermudes, Neacau (île de l'Alabama), Kingston (Jamaïque), Belise (Honduras anglaise), retour à Halifax en suivant la même route jusqu'à Halifax.

Détails de tout agent du National Canadian et points de voyages en mer ou de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée, 250, rue Saint-Jacques, Montréal.

BERT GIBBS, vétéran des Tigres, qui a joué une belle partie contre Ottawa samedi après-midi.

LES COURSES AU KENTUCKY

HALNES CONDUIT TROIS VAINQUEURS DANS LA BOULE DE LATONIA-HIGH SCORE GAGNÉ.

LATONIA, 5 nov. — Voici les résultats des courses de lundi au champ local: — Première Course

1—Noreaster, Turk, \$6.10, 3:27, 3:64, 2—Star Forward, Russell, \$5.02, 3:36, 3—My Hobby, C. Meyer, \$2.85, Temps, 1:21 pour six furlongs.

Quatrième Course 1—Neil McLatchley, Patrel, \$42.72, 24.86, 11:58, 2—Frisky Flo, C. Meyer, \$9.65, 3:33, 3—O. W. T. Russell, \$2.92, \$11.4, 10:45, 3—20 West, Judy, \$7.02, Temps, 1:22 2/5 pour six furlongs.

Troisième Course 1—Parr O'Flynn, C. Meyer, \$11.98, 7:28, 3:74, 2—Big Sandy, Green, \$9.50, 4:35, 3—Big Brother, Russell, \$2.36, Temps, 1:05 1/5 pour le mille 1-16.

Cinquième Course 1—Aimée Goldsmith, Haines, \$14.24, 11:94, 5:26, 2—Miss Sudduth, Goodrich, \$11.4, 10:45, 3—20 West, Judy, \$7.02, Temps, 1:21 pour six furlongs.

Sixième Course 1—High Score, Haines, \$6.34, 4:68, 3:62, 2—Virado, Russell, \$5.10, 4:00, 3—Reenie, McCoy, \$6.92, Temps, 1:19 1/5 pour six furlongs.

Septième Course 1—Whisk Arrow, Russell, \$11.70, 6:12, 1:16, 2—Miss Lee, Turk, \$6.83, 6:14, 3—Baby Delhi, Carroll, \$4.93, Temps, 1:57 4/5 pour le mille 1-16.

Septième Course 1—Aérida, Haines, \$10.32, 7:58, 4:74, 2—Nancy Seth, Ribout, \$8.56, 5:50, 3—Hold Fast, Carroll, \$4.05, Temps, 1:59 pour le mille 1-16.

Septième Course 1—Aérida, Haines, \$10.32, 7:58, 4:74, 2—Nancy Seth, Ribout, \$8.56, 5:50, 3—Hold Fast, Carroll, \$4.05, Temps, 1:59 pour le mille 1-16.

LES TAPEURS DE LA CLASSIQUE

HERZOG, JACKSON ET RICE SONT LES PRINCES DU BATON DEPUIS L'INAUGURATION DE LA SERIE MONDIALE.

Charley Herzog, second but des Géants de 1912, Joe Jackson, voltigeur du Chicago White Sox de 1919, et Sam Rice, voltigeur du Washington de 1920, sont les trois joueurs qui ont réussi à frapper le plus de coups dans la série mondiale, soit 12.

Le grand Herzy, Babe Ruth en fit 10 en 4 coups et, cette année, Wilson et Dykes s'en firent 5 en parties.

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929—Domb, Yankees, 7 24 10 357
1930—Bottomley, Cards, 6 29 9 342
1931—Southworth, Cards, 7 29 10 345
1932—Keeney, Yankees, 4 18 9 390
1933—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1934—Wilson, Cubs, 5 17 8 471
1935—Dykes, Athlét., 5 19 8 421

1903—Sebring, Pirates, 8 30 11 366
1904—Donlin, Géants, 5 19 6 315
1905—Babe Ruth, Yankees, 29 8 395
1906—Steinfeldt, Cubs, 5 17 8 470
1907—Rossban, Tigres, 5 20 8 490
1908—Chance, Cubs, 3 19 8 423
1909—Delahanty, Pirates, 7 26 9 348
1910—Collin, Athlétiques, 5 21 9 429
1911—Baker, Athlétiques, 6 24 9 375
1912—Herzog, Géants, 8 30 12 400
1913—Baker, Athlétiques, 5 20 9 450
1914—Evers, Braves, 4 19 8 423
1915—Lewis, Red Sox, 5 18 8 444
1916—Hooper, Red Sox, 5 21 7 339
1917—Robertson, Géants, 6 22 11 500
1918—Pick, Cubs, 6 18 7 389
1919—Jackson, Wh. Sox, 8 32 12 378
1920—Wheat, Robins, 7 27 9 383
1921—Burns, Géants, 8 33 11 383
1922—Groh, Géants, 5 19 9 474
1923—Ward, Yankees, 4 19 8 423
1924—Frisch, Géants, 6 25 10 400
1925—Harris, Sénateurs, 7 33 11 393
1926—Collin, Sénateurs, 7 11 9 424
1927—Rice, Sénateurs, 7 33 12 364
1928—Thevenou, Cards, 7 24 10 417
1929

LA RADIO

LA RECEPTION DU RADIO
Rapport officiel—Médicore; assez bonne après onze heures.

BONS NUMEROS
MARDI, 5 NOVEMBRE
7.00—Rds. NBC (WEAF); Roads of the Sky—le col. Paul A. Henderson.
8.00—Rds. NBC (WJZ); Fanfare Pu-
-riol de Goodman.
8.30—Rds. COLUMBIA; Romances.
9.00—Rds. NBC (WEAF); Heure Evee-
-ready.
Rds. COLUMBIA; Orchestre Paul
-Whiteman.
9.30—Rds. NBC (WJZ); "Dutch Mas-
-ter Minstrels".
10.00—Rds. COLUMBIA; Orchestre Fada.
10.30—Rds. NBC (WEAF); Heure de
-Vaudeville RKO.
Rds. NBC (WJZ); Orchestre
-East; Phil Spitalny.
Rds. COLUMBIA; Romance du
-Night Club.
11.00—Rds. COLUMBIA; Orchestre de
-Guy Lombardo.

Mardi, 5 novembre
(Heure solaire de l'est)
POSTES DU CENTRE
KYW—CHICAGO—1920-294
6.30—Onie Bob.
7.00—Orchestre.
7.45—Rds. NBC (3 hrs).
11.15—Nouvelles; orchestre de danse (3 1/2
-hrs).
WBHM—CHICAGO—770-389
9.00—Rds. Columbia.
10.30—Orchestre Weems.
11.00—Rds. Columbia; (78%) Orchestre
-symphonique; ténor.
12.00—Programme Whoppe.
1.00—Orchestre NBC.
WGN—CHICAGO—720-416
6.30—Lecture: onie Quin.
7.00—Marchés concert ensemble.
8.00—"Floorwalker"; "Night Hawks".
8.30—Orchestre Goldkette.
9.00—Programme WEAF (1 1/2 hrs).
10.30—"Joe-Bee-Do".
11.00—"Tomorrow's Trib"; "Hungry Fi-
-re".
11.30—Orchestre Goldkette; "Night
-Hawks".
12.00—Révision; musique de danse.
WLS—CHICAGO—870-345
8.00—"Bookshop"; "Angelus".
8.30—Rds. NBC.
9.00—Programme Majestic.
WMAQ—CHICAGO—670-447
6.00—Rds. Columbia.
6.15—"Topsy Turvy Time".
7.00—Orchestres de concert et de dan-
-se.
8.00—Lecture de l'U. de Chicago.
8.20—"Howard Vincent O'Brien".
8.30—Musique espagnole et japonaise.
9.00—Histoire locale.
9.30—Programme musical.
10.20—"Les Trois Docteurs".
11.00—Orchestre de concert.
11.15—Récréateur; Club D. X.
11.45—Orchestre concert ensemble.
12.00—Musique de danse (3 hrs).
WLW—CINCINNATI—700-428
7.00—Orchestre Gibson; album.
7.30—"The Solians".
8.00—Programme Weik.
8.30—Rds. NBC.
9.00—"Arzen Klads".
10.00—Programme de courtoisie.
10.30—Trio; rds. NBC.
12.00—Orchestre Gibson.
12.30—Programme de variétés.
WISN—MILWAUKEE—1120-268
7.00—Studio.
8.00—Rds. Columbia.
9.00—Rds. Columbia.
10.00—Rds. Columbia.
11.00—Rds. NBC (1 hr).
WFMJ—WILLIAMSBURG—650-461
7.00—Rds. NBC.
7.30—Orchestre Craig.
8.00—Rds. NBC (3 1/2 hrs).
11.30—Quatuor.

POSTES DE L'EST
WPG—ATLANTIC CITY—1100-272
8.00—Orchestre de concert.
9.00—Trio; chant.
10.30—Ensemble Colton.
11.00—Orchestre Silver Slipper.
11.30—Orgue; ensemble.
WBAL—BALTIMORE—1060-283
7.00—"Masqueraders".
7.30—Programme WJZ (3 1/2 hrs).
11.00—Ensemble symphonique.
WTAM—CLEVELAND—1070-280
7.30—"The Solians".
8.00—Programme musical.
9.00—Rds. NBC.
10.00—Récréateur; musique de danse.
11.00—Musique de concert.
WJL—DETROIT—750-400
7.00—Orchestre Holst.
7.30—"Specialty Boys".
8.00—Programme WJZ.
9.00—"Manuel Glick".
9.30—Programme WJZ.
11.00—"Shadowland".
11.30—Orchestre Holst.
12.00—Orgue; orchestre Jones.
WOR—NEWARK—710-422
7.00—Orchestre Picadilly.
7.30—Musique.
8.00—Rds. NBC—"Main Street".
8.30—Heure musicale.
9.30—"Trio Americana".
11.00—Musique de danse; "Moonbeams".
WABC—NEW YORK—860-348
7.00—Concert fanfare.
8.00—"Blackstone Plantation".
8.30—Romances.

Prêtes pour la Classe
Prêtes pour le Jeu

Bien Portantes et Heureuses—Grâce à FATHER JOHN'S MEDICINE



La mère des trois brillantes sœurs Gormier, 8, rue Park, Salem, sait qu'il faut fortifier les enfants dans la croissance pour leur permettre de poursuivre leurs études. "Il y a trois ans", écrit Ida, "que ma mère employa Father John's Medicine. Pendant Florence et moi allions à l'école tous les jours et maman n'oublia jamais de nous donner ce remède avant que nous partions".

Les enfants qui sont pâles et malades, qui s'ennuient facilement et se fatiguent vite—ont besoin d'un vrai aliment-tonique et consommant tel que Father John's Medicine. Il donne le soutien de vigueur et les éléments créateurs d'os dont les enfants ont besoin pour recouvrer du poids, de la vigueur physique et de la vigueur mentale. Il y a plus de 75 ans que fut composé pour la première fois Father John's Medicine. La preuve de sa valeur se trouve dans les nombreux hôpitaux et autres institutions en font usage.

AIDE LES PETITS ENFANTS À SE CRÉER DES OS ET DES CHAIRES

Plus de 75 Années de Succès

À LA SOCIÉTÉ DES DÉBATS FRANÇAIS

SEANCE DU 22 OCTOBRE

Le secrétaire, forcé de s'absenter après la lecture de son rapport est remplacé par le vice-président. Applaudis les orateurs de la soirée font sur entrée, le président, M. Roland Caron, en tête, suivi des avocats de l'affirmative, MM. Luc, Brault et Gérard Caron, et de l'unique mal-valorieux défenseur de la négative, M. Jean-Charles Boyle. M. Paul-Amie Dupuis, qui devait être le compagnon d'armes de ce dernier est absent par maladie.

En quelques mots bien choisis, le président fait connaître le question au programme: "La loi Volstead sur la prohibition devrait être abolie aux Etats-Unis" et invite le premier orateur de l'affirmative à faire valoir ses arguments.

M. Brault annonce qu'il traitera le sujet au point de vue "principe", il définit d'abord la loi Volstead, et trouve qu'elle peut-être un obstacle au libre exercice du culte, qu'elle est contraire au droit naturel, au bon sens, et par conséquent, au bien commun. Il constate que du point de vue théorique, la prohibition n'a pas sa raison d'être, laissant des ravages inappréciables.

M. Jean-Charles Boyle fait la lecture du plaidoyer préparé par son compagnon absent. M. Dupuis y affirme que la prohibition, voulue de la grande majorité (78%) doit subsister. Si l'on n'en voit pas déjà tout les bons effets c'est qu'on n'est pas encore suffisamment organisé pour la faire observer. Quel serait le résultat de son abolition? La disparition du "bootlegger", c'est bien vrai, mais aussi la naissance des brasseries, des tavernes, et de tous les effets néfastes qu'elles exercent sur l'individu, la famille et la cité.

Si intéressants soient-ils, des travaux littéraires n'ont rien à perdre d'être parfois accompagnés de quelques morceaux artistiques. C'est pourquoi, l'arrable chanson de M. Jean-Emile Martin fut et chaleureusement accueillie de l'auditoire. M. Martin avait pour accompagnateur l'habile pianiste M. Rhéaume.

Après cet intermède, la discussion reprit de plus belle et M. Gérard Caron, démontra la faillite de la loi Volstead aux Etats-Unis. Augmentation des crimes, prospérité des "bootleggers", établissement des "speakeasies", apparition des "bandes armées" agrandissement des prisons, corruption de la police, démoralisation générale des Américains et spécialement de la jeunesse, telles sont chez nos voisins les fustes conséquences de cette loi. Devant la révélation de tels faits, tout homme se serait avoué vaincu. Mais M. Jean-Charles Boyle fit face à l'orage et entreprit de convertir à sa cause, et l'auditoire—ce qui n'était pas impossible—et ses adversaires—ce qui était très difficile. Dans ce but, il essaya de prouver qu'un point de vue hygiénique, économique et social la prohibition s'impose aux Etats-Unis.

Ces discours devaient être suivis d'un commentaire par M. Jean-Paul Joubert, qui sans doute l'eût fait volontiers... s'il eût été présent. Son absence forcée donna M. Grenon, invité par le président, à donner son opinion. Pendant que les juges, MM. Caron, Chamberland et Spégnard, délibéraient, M. Spégnard, au nom du jury, y accorda la victoire à l'affirmative et le prix, le recueilli des travaux présentés l'an passé à la Société des C. références, à M. Gérard Caron.

Notre nouvel assistant directeur le R. P. l'abbé, fit alors ses premières remarques à la Société des Débats. Il insista beaucoup sur le débit, disant avec raison que les membres accordent trop d'importance à la recherche des arguments, au moment de l'éloquence proprement dite qui est le but premier de notre association.

Conrad Loblano, Secrétaire pro-tempore.

LE LEVER LA NUIT

Peut être arrêté souventes fois en 14 heures. Si vous perdez de la vigueur, de la santé et de la force en vous levant la nuit ou en souffrant du mal de dos, de la faiblesse de la vessie, du brûlement de jambes endolories dans l'aine, ou de rhumatisme, essayez l'épreuve de 4 heures de Cystex. Procurez-vous du Cystex (prononcez Siss-tex) aujourd'hui à toute pharmacie, pour seulement 40c. On vous remboursera votre argent si les douleurs ne disparaissent pas, si vous ne dormez pas mieux, si vous ne vous sentez pas mieux portant, plus fort, plus vigoureux.

NOUVELLES DE CORNWALL

5 novembre 1929.

M. et Mme Joseph Masson et leur fille, Marguerite, sont allés rendre visite dernièrement à Soeur Marie de la Croix, d'Ottawa. Ils sont revenus enchantés de leur promenade.

Dimanche après-midi, à 1.30 heures, en l'église St-Colomban, les funérailles de M. Louis Warré, âgé de 36 ans, décédé soudainement le jeudi, il était natif de Richmond, Ont. et avait fait son cours au collège de St-Michel de Toronto. Deux quatre ans, il demeura à Cornwall ou il était très estimé. Le convoi funéraire laissa la résidence de son beau-père, M. Louis Warré, 25, rue Elm, pour se rendre à l'église St-Colomban, puis au cimetière St-Colomban, où eut lieu l'inhumation.

Un des plus imposants cortèges suivait, formé de plus d'une centaine de Chevaliers de Colomb et aussi un groupe important de la société des Elks. Nos sympathies à la famille éplorée.

A M. et Mme Nicolas Engram, un fils né le 17 octobre, baptisé sous les noms de Joseph-David-Wilfrid; par son père et marraine, M. et Mme Wilfrid Chénier.

Mme Odéline Brodeur, 80, rue Louise-nord, nous fait part de la mort de son père, M. Joseph Girard, âgé de 80 ans, décédé le 12 octobre à Alpena, Mich., où il fut inhumé. M. Girard est né à Cazaville et en 1912 il alla demeurer aux Etats-Unis. Mme Girard précéda de 22 ans. Leur survivent 12 enfants, dont six filles: MM. Alexandre, de Alpena, Evansville, de Cazaville, M. Orlan, de St-Agnes, Henri, de Cornwall, Edouard, de New-Haven, Frank, de Chetachet, R.-I., et six filles, Mmes Georges LaMarre, de Alpena, Odéline Brodeur, de Cornwall, John Dumer, de Cornwall, Ludger Brodeur et Frank Bertrand, tous deux de Summertown, Mme Alexandre Lévesque, de 57 arrière-petits-enfants, et 5 de la 5e génération.

Mlle Rose Brodeur, de Cornwall, est allée demeurer quelque temps à Alpena où elle a assisté aux funérailles de son grand-père.

A M. et Mme Leo Martin, une fille, née le 28 octobre, baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Thérèse, par son père et marraine, M. et Mme Georges Martin, grand-parents de l'enfant.

M. J.-A. Rondeau, de la cité de Québec, était de passage à Cornwall, où il rendit visite à M. et Mme Zé-nophile Potevin.

Mercredi soir prochain, les Chevaliers de Colomb, donneront un concert à leurs membres, en la salle des Chevaliers de Colomb, angle des rues Deuxième et Amélie.

Dimanche, le 3 novembre, M. Urgey Dumas, de St-Isidore, ainsi que ses deux fillettes, Cécile et Dolores, rendirent visite à M. et Mme Amédée Plouffe.

L'hon. J. S. Martin maintient rétabli

Le conseil de l'agriculture pour l'Ontario, est complètement rétabli de sa longue maladie. Il annonça hier soir qu'il serait de retour aujourd'hui à son bureau au parlement, après une absence de cinq mois.

Sauvegardez Votre Santé

Toutes les femmes peuvent ainsi mieux protéger leur santé

Médecins et garde-malades conviennent que Kotex, la Nouvelle Serviette Sanitaire Perfectionnée, constitue la sauvegarde moderne la plus essentielle à la santé. C'est le plus grand progrès accompli en hygiène féminine.

Kotex se présente comme un véritable bienfaiteur pour toutes les femmes. Il leur apporte un confort, une sécurité morale et physique, que ne peuvent procurer les serviettes démodées préparées chez soi.

Il s'achète sans aucune gêne. Dites simplement "Kotex" à la pharmacie ou au magasin à rayons. Grandeur régulière, 60c la boîte de douze. Super-size, 75c. Mode d'emploi dans chaque paquet.

Cinq caractéristiques du nouveau Kotex amélioré

1. Kotex est doux... non pas de cette douceur trompeuse qui se change bientôt en une dureté irritante. Il est d'une douceur et d'une douceur durables.
2. Sécurité absolue... ne cause jamais le moindre souci.
3. La substance intérieure est beaucoup plus légère et plus facile que celle des autres, et cependant, elle absorbe 5 fois plus.
4. Dans les hôpitaux, Kotex est fait d'une matière identique à celle qui est utilisée avec succès exclusivement par les chirurgiens.
5. Désodorisée à la perfection, grâce à un procédé breveté.

Serviettes Sanitaires KOTEX

Fabriquées au Canada

Une Surprise Agréable

Le gérant du Concours d'Abonnements du "Droit" offre trois prix spéciaux en argent. Les trois candidats qui lui remettront les plus forts montants d'argent entre le 27 octobre et le 14 novembre, gagneront ces prix.

Voilà des avantages appréciables qui peuvent même aux derniers candidats sur la liste de gagner de superbes prix.

1er PRIX \$100.00 en argent
pour la plus forte remise (tenant compte de l'avantage de 25% aux candidats de campagne).
Du 27 octobre au 14 novembre inclusivement.

2ème PRIX \$50.00
pour la seconde des plus fortes remises (toujours en tenant compte de l'avantage de 25% offert aux candidats de campagne).
Du 27 octobre au 14 novembre inclusivement.

3ème PRIX \$25.00
pour la troisième des plus fortes remises, compte tenu de l'avantage de 25% offert aux candidats de campagne.
du 27 octobre au 14 novembre inclusivement.

L'époque des grands efforts est arrivée. Ne négligez pas une seule occasion.

Afin d'égaliser les chances entre les candidats de campagne et ceux de la ville, les premiers auront un avantage de 25 pour cent sur les candidats de ville dans l'allocation de ces trois prix. Ainsi un candidat de campagne qui apporterait \$7.50 durant cette période (27 octobre au 14 novembre), aurait les mêmes chances que celui de la ville qui apporterait \$10.00 au Bureau du Concours. Il va sans dire que cet avantage ne compte plus pour l'allocation des votes supplémentaires.

Liste des candidats par ordre d'après le nombre de votes enregistrés

| | | | |
|---|--|--|---|
| JOS. JANVEAUX, 45 1/2 Murray, Ottawa | Mme ALDEGE PILON, Rockland, Ont. | EUGENE LAPERRIERE, 178, rue Clarence, Ottawa | Mme EMILE VERRIER, Judge, Ont. |
| LUCIEN BRAULT, 586, St-Patrice, Ottawa | RAOUL PREEAULT, Collège Bourget Rigaud, P. Q. | Mlle IRENE MIRON, Rockland, Ont. | ROSARIO SABOURIN, Ansonville, Ont. |
| Abbé O. Bélanger, Ptre, 204, rue Laurier, Hull | Mme Stanislas LAPIANTE, St-Eugène de Guigues, Co. Témiscamingue. | Mlle Laurette ST-DENIS, Papineauville, Qué. | Mlle Lorette ST-DENIS, Papineauville, Qué. |
| Mlle GERM. LALONDE, Plantagenet Springs, | Mlle DOR. GELINEAU, Alfred, Ont. | Mlle M.-R. MICHAUD, 183, rue Louise, Ottawa | Mme OLIDA ST-LOUIS, Cache-Ha, Ont. |
| Mme DONAT ST-MARTIN, 58, blvd S-Coeur, Hull. | Mlle ROSE LEVESQUE, 117, Hôtel-de-Ville, Hull | Hermengilde ROBERT, St-André, Qué. | Mme Honora TOUSIGNANT, Genier, Ont. |
| Mlle GERM. DeGAGNE, 187, rue St-André, Ottawa | Mlle REGINA CLOUTIER, Earleton, Ont. | Mme MOISE GINDON, 282, St-Patrice, Ottawa | Mlle Thérèse MONTREUIL, Fasset, Qué. |
| OVIDE BOUDREAU, Curran, Ont. | Mme LEO DANIS, 16, rue Cartier, Hull | Mme Joseph CLERMONT, 111, Hôtel-de-Ville, Hull | Mlle Henriette BOURGEOIS, Montebello, Qué. |
| Mlle ROLANDE BLAIS, Sturgeon Falls, Ont. | Mlle Rose-Alba BRAZEAU, Casselman, Ont. | Mme G. GADBOIS, 109, rue Du Pont, Hull | HERVE RENAUD, Témiscou, Ont. Boite 56 |
| M. R. BELISE, Sém. St-Ch. Borromée, Sherbrooke, P. Q. | Mlle GABRIELLE LEDUC, Val Gosselin, P. Q. | Mme Zénon GOUDREAU, Chelmsford, Ont. | Mlle Aurèle ETHER, Sarsfield, Ont. |
| Mme E. DE LESLEUC, Thurso, P. Q. | ALFRED TROTTIER, 76, rue Merton, Ottawa | Mme H. PERIARD, Alexandria, Ont. | OMER LAPOINTE, Lachute, P. Q. R. R. No 4. |
| J.-E. COUSINEAU, Chute, L'Esturgeon, JULES HASPECT, Buckingham, P. Q. | ISAAC GINDON, Clarence Creek, Ont. | MASTAI DAIGNAULT, 34, Baldwin, Cornwall, Ont. | W. J. MOORE, C.P. 819 Kirkland Lake, Ont. |
| Mme ALPHE VACHON, 18, rue Lowrey, Ottawa | Royal CHARRONNEAU, 15, St-Jean-Baptiste, Hull | Mlle BERN. SABOURIN, Vankleek Hill, Ont. | RENE LABROSSE, Bourget, Ont. |
| P. H. WARREN, Gogama, Ont. | Mlle IMELDA SABOURIN, St-Rédempteur, Qué. | Mlle EDNA LABAIE, Buckingham, P. Q. | Mlle ELODIA MELOCHE, Rockland, Ont. |
| J. ALBERT BASTIEN, Ramore, Ont. | J.-H. PAGE, Windsor, Ont. | Mlle Annenc. LABELLE, Timmins, Ont. | WILFRID CHATELAIN, Masson, P. Q. |
| Mlle Alexina LEFEBVRE, Sudbury, Ont. | Mme Willard FLORENT, Hawkesbury, Ont. | Mlle Albina LABELLE, Timmins, Ont. | Mme GEO. EMOND, Ste-Rose de Lima, P. Q. |
| WILFRID GAREAU, Village Verrier, Ont. | Mlle EMIL. LEFEBVRE, St-Eugène, Ont. | ALBERT GAGNON, Timmins, Ont. | Mlle M.-J. SEGUN, (Inst.), Field, Ont. |
| Mme C. QUENNEVILLE, North Bay, Ont. | ADRIARD-J. MORIN, Timmins, Ont. | LEO MORIN, Cochrane, Ont. Case 487 | Mme Pierre BLACKBURN, Chapleau, Ont. |
| Mme R. LALONDE, Hawkesbury, Ont. | Mlle Alice LAMOTHE, Gracefield, P. Q. | ARKAHAM DUPUIS, St-Joseph d'Orléans | Mlle VINA RATHWELL, Hamner, Ont. |
| Mlle Marie-R. DUBIEN, Masson, P. Q. | Mlle Gertrude MAYRAND, Vill. de Gracefield, P. Q. | JEAN CHARBONNEAU, Orléans, Ont. | Mlle Albertine LUDUC, St-Isidore de Prescott. |
| A. LANDRIault, L'Orignal, Ont. | Mlle Delphine BERTRAND, Wakefield, P. Q. | ROMEO ROY, 63, rue Augusta, Ottawa | Mme Albina GAUTHIER, Alexandria, Ont. |
| MORTUNAT SEGUN, Lefavre, Ont. | EMERY LAFRANCE, Smooth Rock Falls, Ont. | Mlle LAURENZA GRAVEL, Clarence Creek, Ont. | Mlle Rose-A. BRUYERE, Casselman, Ont. |
| Mme Paul de RAINVILLE, Perkins, Qué. | ALEX. ST-PIERRE, 834 1/2, St. Luke, R. D. East Windsor, Ont. | E. EDM. CHARLEBOIS, Chénéville, P. Q. | MATHIAS LAVERGNE, St-Albert, Ont. |
| J.-A. LAPRENIERE, Ville-Marie, P. Q. | M. NAP. DAIGLE, Fabre, P. Q. | OLIVIER POULIOT, Kapuskasing, Ont. | JULES DESORMEAUX, Embrun, Ont. |
| LOUIS-D. BERTRAND, Maniwaki, P. Q. | Mlle Lina COURCHAINE, Maniwaki, P. Q. | JOSEPH BRAZEAU, Timmins, Ont. | M. Edmond CARDINAL, Alexandria, Ont. |

Pour échanger, louer, vendre, trouver quelque chose c'est vite connu et vite fait par nos «Petites Annonces»

2 Remerciements

GAGNON—La famille William Gagnon remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de M. William Gagnon survenue le 20 octobre dernier.

MOREAU—La famille Euclide Moreau remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Berthe Moreau, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

6 Décès

PRUD'HOMME—Joseph Prud'homme, époux de feu Eulalie Gélneau, décédé le 4 novembre à l'âge de 63 ans 3 mois. Funérailles jeudi matin à 8 h. 45 à l'église Notre-Dame, Hull. Départ du cortège funèbre, 119 Wright à 8 h. 30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SAVARD—M. Roméo Savard, décédé dimanche 3 novembre à l'âge de 46 ans 9 mois. Funérailles mercredi matin à 9 h. 45 à l'église Notre-Dame, Eastview. Départ du cortège funèbre, 29 rue Durocher à 8 h. 45. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

TUI en cuir noir avec chapellet de perles perdu jeudi. Retourner à 24 Nelson. Récompense.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

SCOTCH COOLIE perdu jeudi après-midi dans Wrightville. Retourner 26 Jagues, Wrightville.

16 Femmes, filles demandées

JEUNE fille pour boutique de tailleur parlant anglais. 556 rue Rideau. 3146-16-258

19 Instituteurs demandés

INSTITUTEUR, diplômé bilingue pour Ontario. Avec expérience préalable. 180 par mois, commencent le 1er décembre. Louis S. Denis, Hamilton, Ont. 1738-19-258

22 Maisons à louer

HAUT de maison, 3 chambres, chambre de bain, balcon. S'adresser: 286 Mainouevue. 730A-22-258
MAISON chaude, bien éclairée, planchers bois dur. 4 Hôtel de Ville, Hull. 1730-22-259

23 Appartements à louer

APPARTEMENT sous-loué ou chambre meublée. S'adresser 97 ou 95 Du Pont, app. 3. 2253B-23-262
APPARTEMENT meublé, chauffé et éclairé. Albert Laroche, 61 Frontenac, Hull, Sh. 5814. 2233B-23-258

25 A vendre

AMEUBLEMENT de salle à dîner, machine à coudre, carrosse de bébé. S'adresser 174 Cathcart. 1743-25-259

ACUBAINS en Pianos. Newcombe \$135, Williams \$149, Layton \$169, Mason and Risch \$167, Palmer \$295, Calhoun \$235, Heintzman \$285, Orme \$285. Conditions de paiement de \$10 comptant, \$5 par mois. Orme Limited, 175 rue Sparks. 3161-25-261

AUBAINS en Phonographes: Victor \$10, Victor \$25, Brunswick \$38, Victor \$48, Phonola, \$25. Conditions: \$1 par semaine. Supplément valeurs. Orme Limited, 175 Sparks. 3162-25-261

BRODERIE estampée, jolis dessins et dentelle de fantaisie, couleurs assorties. Bas prix. 164 St-Patrice. 3166-13-257

CHARENTE (wagon) presque neuve. S'adresser 98 Kent, Hull. 2253B-25-259

COUPE Pontiac 1926 en bon état, bons pneus, prix raisonnable. Tél. Sh. 1790. 1737-25-257

CHAR de chevaux, vendra ou échangera très bas prix. 53 Breeze Hill. 3145-25-259

DISQUES 50 centins, au choix. Opéras et musique choisie par les meilleurs artistes. R. 1968-W entre 31 et huit heures, le soir. 1741-25-261

DIX machines à laver électriques. Connor, usagées, réparées comme neuves, \$50 en montant. Conditions: \$3 par mois. Bélanger & Dalrymple, 215 rue Montcalm, Hull. 3151-25-257

DOCTEUR J. L. LAMY, 211 rue Steward. Diplôme des hôpitaux de Paris. Spécialité: chirurgie générale. 3161-25-261

DR. R. CHEVRIER, 168 avenue Daly, chirurgien consultant. Heure de bureau, 2 à 4 heures p.m. 3151-25-257

DR. DE HAIRE, hôpitaux de Paris, hôpital général, rue Water. Chirurgie, Femmes, Réins, Vessie. 161 Stewart. Tél. R. 63. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 2 à 5 et 7 à 8 p.m., 197 rue Laurier. Tél. R. 4789. 3151-25-257

DR. A. DROUIN, spécialiste des hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux,

L'ECOLE DE NEW YORK S'EN PREND AU MAGISTRAT

MM. York et MacDonald ont laissé entendre qu'ils en appelleraient aux autorités provinciales si le magistrat Hopewell persiste à se mêler de choses "qui ne le regarde aucunement." Celui-ci a recommandé l'abolition du comité de la circulation.

UNE INJONCTION?

M. le magistrat Hopewell n'était pas très populaire auprès de certains échelons à l'assemblée régulière du Conseil de Ville, lundi soir. En fait, MM. York et MacDonald ont laissé entendre qu'ils en appelleraient aux autorités provinciales si le magistrat persistait à se mêler de choses qui ne le regardent aucunement.

La discussion s'éleva lorsque lecture fut donnée d'une lettre de M. Hopewell qui recommandait l'abolition du comité de circulation et conseil de conseil exclusivement. Ce que le magistrat laisse entendre, dans sa lettre, que le maire est favorable à sa suggestion, mais le maire dit qu'il ne veut avoir à manifester pour la bonne raison que la loi municipale laisse au conseil le soin de recommander la circulation.

La suggestion de M. Hopewell fut aussitôt M. York. Après qu'il eut reconnu, il déclara énergiquement qu'il ne tolérerait pas une telle intervention de la part de la police. Le magistrat avait dit au sujet du maire, "M. York ajouta que M. Hopewell est seul responsable du manque de coopération entre le comité de circulation et la police."

M. York dit que si le magistrat persiste dans son attitude, il prendra une injonction pour le rappeler à l'ordre. "Je ne pourrais pas dire que M. York est en riant, Lévesque rappela aussi un incident assez cocasse qui survint il y a quelques temps lors de la construction d'un bâtiment municipal, incident auquel il mêla le nom du magistrat."

M. MacDonald ajouta que le temps est venu de dire à M. Hopewell de s'en aller de ses affaires. "Et, dit M. Pinard, en riant, vous pourriez peut-être demander à M. Drury, ancien ministre, de démissionner le magistrat."

Et c'est ainsi que prit fin la discussion. Le système de circulation giratoire, récemment mis à l'essai sans aucun délai, sur la place Connaught, car le conseil de ville l'a autorisé lundi soir. M. York laisse bien entendre que le système Cauchon ne lui sourit guère, qu'il occasionnerait de fortes dépenses, mais l'impression qu'il fit ne fut guère profonde.

M. Cauchon francha d'ailleurs la question en disant qu'il n'a pas de système n'occasionnerait qu'une seule dépense—celle du salaire des employés nécessaires pour refaire la disposition de la place Connaught.

M. Cauchon a autorisé le placement de la rue Georges, entre la rue Cumberland et l'avenue Roi-Edouard. Seul M. Pinard n'est pas d'accord. D'après lui, ce prolongement est inutile. Ce ne sera qu'un nouveau fardeau pour les contribuables car la rue, n'étant pas droite, n'améliorera pas l'apparence de cette partie de la ville.

M. Dansereau opina que ce ne sera qu'une espèce de ruelle dont le placement ne favorisera que deux ou trois spéculateurs anxieux de vendre leurs terrains.

Le maire répondit que les contribuables intéressés avaient demandé par pétition ce placement et M. Desjardins déclara que la rue avait une largeur de 70 pieds ne pouvait être considérée comme une ruelle.

LA QUESTION DU MARCHÉ M. Lacasse a ramené sur le tapis la question de la rue By et, en protestant contre la concession de privilèges aux marchands et vendeurs qui ont des étalles au marché, il déclara une longue discussion, laquelle prit presque tous les membres du Conseil. M. Lacasse réussit tout d'abord à faire adopter la reconnaissance dont il avait donné avis à l'assemblée précédente, après que le Conseil eut concédé trois pieds aux vendeurs de chaque côté du trottoir pour l'étalage des produits. La reconnaissance fut adoptée au vote suivant:

Four—Bélanger, Brethour, Crooks, Dansereau, Forward, Lacasse, Laroche, Low, MacDonald, McNabb, McVeigh, Plant, Pinard et York—14. Contre—L'Ortune, Plant, Sims, Tullev, Desjardins, Geldert, Pinard, Quéry—8.

M. Lacasse dit qu'il était injuste d'accorder des privilèges à quelques individus au détriment de tous les autres.

MM. Forward et Crooks proposent alors que la question soit renvoyée au Bureau des Commissaires, mais leur amendement fut battu par 14 à 8.

Pour—Brethour, Crooks, Dansereau, Forward, Lacasse, Laroche, MacDonald, Pashman—8. Contre—Bélanger, Desjardins, Geldert, Low, McNabb, McVeigh, Pinard, Sims, Quéry, York—14.

Le règlement favorisant les trois pieds fut alors adopté en deuxième lecture.

L'ENQUÊTE AU SUJET DE LA MORT DE P. VILLENEUVE

Un jury réuni hier en enquête à l'égard de la mort de Philippe Villeneuve, âgé de 9 ans, fils de M. et Mme Villeneuve, a rendu son verdict.

Un jury réuni hier en enquête à l'égard de la mort de Philippe Villeneuve, âgé de 9 ans, fils de M. et Mme Villeneuve, a rendu son verdict. Les déclarations de MM. Lionel Choquette et Raymond Emery furent le clou de la soirée.

Les déclarations de MM. Lionel Choquette et Raymond Emery furent le clou de la soirée. MM. Jacques Leduc et Armand Gascon, témoins de mérite, furent longuement applaudis.

Etait présent: MM. Aurèle Chartrand, Lionel Choquette, Emile Desmarais, Henri Proulx, Jacques Leduc, L.-P. Girard, F. Gauthier, Arthur Ouellette, Armand-E. Gascon, François Moreau, Adélar-J. Gascon, Elphège Guindon, Léo Sylvestre, Raymond-J. Emery, Eugène Turgeon, Aimé Séguin, Rosario Massé, François Lemieux, Charles Quenneville, Maurice Bédit, Adrien Létourneau, et Polyde Lanoue.

Après une demi-heure environ de délibérations, le jury a rendu le verdict suivant: "Philippe Villeneuve est mort de rage, le 14 octobre, à l'endroit de la rue Walter, des suites de la morsure d'un chien errant et enragé. Nous trouvons satisfaisante la méthode d'injection du vaccin antirabique en usage pour combattre les animaux atteints de rage. Nous recommandons de mettre en quarantaine les chiens errants. Nous demandons que l'on n'admette au Canada aucun animal qui n'a pas été vacciné contre la rage. Nous croyons que les dépenses faites par M. Villeneuve, père du jeune Philippe, sont justifiées. Nous recommandons au gouvernement fédéral de même que plusieurs résidents de Wandover, et M. l'abbé Chéné, qu'ils poursuivent leurs démarches pour que le gouvernement fédéral prenne plus de précautions pour la protection des êtres humains, après la découverte du premier cas de rage.

Le Collège a l'intention d'élever le niveau de la science médicale au Canada plus haut que jamais et l'entendra dans ce collège sera scrupuleusement limitée.

Les délégués de Montréal qui se rendront à Ottawa assister à la réunion sont: Les Drs A. T. Bazin, E. M. Eberts, C. F. Martin, W. W. Chipman, J. C. Meakins, C. P. Howard, L. de L. Harwood, T. Parizeau, J. Archambault, J. E. Lesage et J. Forget.

La soirée d'ouverture a été un beau succès. La soirée d'ouverture du bazar a été un véritable succès; les différents comptoirs ont reçu de nombreux visiteurs qui ont admiré les articles à l'étalage et essayé avec plaisir leur bonne fortune.

Le corps de Stanley fut identifié par W. A. S. Ayerst, d'Outremont. Stanley avait à peu près deux ans d'expérience en aviation et était membre du club d'aviation de Toronto. M. Laughton était marié et père de deux enfants. Il naquit, dit-on, en Angleterre, mais vint en Canada après la guerre et fut employé au département d'inspection de la force d'aviation royale à Vancouver.

Plusieurs personnes de la région du Sault-au-Récollet, situé à environ dix milles de Montréal, furent les témoins oculaires de la tragédie. Tout indiquait les mauvais fonctionnements de la machine.

Stanley faisait partie du poste d'aviation du gouvernement d'Ottawa, section des opérations aériennes, et était allé à Montréal pour faire l'essai de l'aéroplane avant qu'il fut accepté par le gouvernement.

Le lieutenant d'aviation F. C. Higgins, officier commandant intérimaire du poste, déclare qu'une enquête doit être ouverte aujourd'hui à Montréal. Le lieutenant d'aviation A. J. Maloney, officier de recherches aéronautiques du département de l'aviation nationale, l'officier d'aviation F. B. Johnson et un troisième, représentant de la force d'aviation royale canadienne, ont été nommés pour faire des investigations sur l'accident.

Le règlement de la circulation L'échevin J. W. York, président du comité civil de la circulation, assista, hier après-midi, à une assemblée des directeurs de l'auto-collège et il soumit à ces directeurs une copie de la loi municipale de la circulation, loi qu'il accepta hier soir le conseil de ville. A peu de jours, le comité du club approuva cette loi municipale et appuya une requête demandant que le conseil de ville fasse l'adoption de ce règlement.

M. Hector Carruther, secrétaire du club, en parlant au nom des directeurs, déclara qu'il espérait que ces règlements, aussitôt après leur ratification légale, recevraient une bonne publicité, afin que les automobilistes et les piétons soient en mesure de les comprendre. Les règlements contenus dans cette loi municipale sont semblables à ceux adoptés et mis en force par le comité national aux Etats-Unis, comité dont le Président Hoover est premier officier.

M. Carruthers déclara que l'échevin York devait être félicité pour son bon travail au sujet de la circulation.

M. Dunning ne veut pas commenter. L'hon. Charles A. Dunning, ministre des Chemins de fer, n'a pas voulu commenter la nouvelle perue dans les journaux, disant qu'il allait prendre la direction des cartels de bié canadiens.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

Le roi accorde une entrevue à MacDonald LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

ANDRÉ TARDIEU VA FAIRE FACE À L'OPPOSITION

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Les interpellations commenceront jeudi en chambre des députés de France, lors de la déclaration officielle du nouveau premier ministre. Il est peu probable que le gouvernement soit renversé séance tenante.

Mercredi, Dame la Mode fera Vente de Manteaux, \$65

Valeurs courantes jusqu'à \$100.00. L'élégance, la qualité et le bas prix marchent bras dessus bras dessous. Une vente comportant des Manteaux de bragamière, bragancia, tissu vena ou broadcloth, luxueusement garnis de renard, rat musqué, martre, castor mendoza, lapin chinchilla, caracul ou "krimmer". Les fourrures longent les revers, surplombent le bas, se présentent en collets droits désignant le visage.

En styles princesse modifiés, évasés bas, lignes droites; dans les teintes de noir, brun, tan, marine, vert chasseur, gris, blanc. Tailles 14 à 44 dans l'assortiment. Mercredi, \$65.00. Au Troisième Étage.

Murphy Gamble Limited

(COUPON QUOTIDIEN) Le Concours d'Abonnements du "Droit" Valeur: 100 VOTES

Ce coupon peut être amassé par le Candidat ou par ses amis. Il doit être déposé au bureau du Concours ou confié à la poste le ou avant le 23 novembre 1929.

Nom du candidat: Rue: Ville: Adresse postale: Adresse locale: Case postale 872 - Ottawa 93, rue Georges - Ottawa

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Le programme d'enseignement religieux pour les écoles séparées bilingues de la province d'Ontario, est en vente. Prière de s'adresser à l'Association d'Éducation d'Ontario, immeuble "Le Droit", Ottawa. Par lettre: case postale 244, Ottawa. PRIX: 15 sous.

M. KING ET LE SERVICE AÉRIEN TRANSATLANTIQUE

Le Premier Ministre dit que le Gouvernement fédéral négociera avec une compagnie anglaise l'établissement de ce service entre le Canada et l'Angleterre. Il ne peut divulguer le nom de la compagnie. UN EXPERT DIT QUE LES DERNIERS ALLEMANDS SÉRIERAIENT LES VÉRITABLES MACHINES À UTILISER.

PRINCE-ALBERT, Sask., 5 (par R.-F. Carnegie, de la P.C.)—Les négociations avec une compagnie anglaise pour l'établissement d'un service aérien entre la Grande-Bretagne et l'Ouest du Canada ont été entamées avant le départ d'Ottawa du premier ministre Mackenzie King pour l'Ouest, a déclaré ici hier M. King. La route projetée traverse le sud du Groenland, le nord du Labrador, la baie d'Hudson et aurait probablement Winnipeg pour terminus.

Le prince reprendrait son voyage d'Afrique LONDRES, 5 (P.A.)—Les journaux du matin disent que le prince de Galles se propose de retourner en Afrique afin de compléter la tournée qu'il a brusquement interrompue l'automne dernier, par suite de la maladie du Roi. Il partirait d'Angleterre au commencement de janvier pour Le Cap et entreprendrait une grande partie de chasse. Il ne serait de retour en Angleterre qu'en avril. Cela indique que de l'avis des médecins le Roi se maintiendra en bon état pendant l'hiver.

Brockville, Ont., a une population de 9,432 BROCKVILLE, 5.—D'après le rapport d'évaluation présenté hier soir au conseil, la population de Brockville est de 9,432, soit une augmentation de 241 sur 1928. L'évaluation totale est de \$8,525,225, augmentation de \$192,625 sur l'an dernier.

Euchre de Pommes

MARDI, LE 5 NOVEMBRE Salle Ste-Anne Prix d'entrée: un Baril de Pommes.

Audition-Concert

Sous les auspices de la "Ligue de l'Ave Maria" Donnée par M. Jean Melancon

MONUMENT NATIONAL OTTAWA

Mercredi, le 6 Novembre A 8 h. 15 p.m. Sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa.

PROGRAMME MUSICAL

BILLET - 50c, 35c, 25c Billets échangés et en vente à la librairie du "Droit", rue Dalhousie.

M. Dunning ne veut pas commenter. L'hon. Charles A. Dunning, ministre des Chemins de fer, n'a pas voulu commenter la nouvelle perue dans les journaux, disant qu'il allait prendre la direction des cartels de bié canadiens.

FRONPAGE CHATEAU
Fait à Ottawa
Céans dans le monde entier

LAROCQUE
Vêtements pour toute la famille.
RUE SAINT-JACQUES

Le Roi accorde une entrevue à MacDonald
LONDRES, 5 (P.A.) — Le Roi George V a accordé aujourd'hui une longue entrevue au premier ministre MacDonald, à la suite d'une réunion du Conseil privé ce matin, au palais de Buckingham.

A. M. Bélanger, D. Opt.
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la Vue.
661, Sussex Tél: R. 4666